

EN COREE

Bombardiers américains lancés à l'attaque des troupes ennemies

Avance générale sur tous les fronts — Les Coréens du sud ne sont plus qu'à une soixantaine de milles de la frontière soviétique — Les communistes reprennent la guerre de guérilla

Séoul, 22 (A.P.) — Des bombardiers lourds de l'armée américaine ont attaqué aujourd'hui les concentrations ennemies dans le nord-est de la Corée. Pendant ce temps, des patrouilles alliées ont parcouru l'ensemble du front avec l'espoir de découvrir dans quelle région l'ennemi a l'intention d'offrir le plus de résistance.

Les superforteresses américaines ont laissé tomber 140.000 livres de bombes sur la région de Musan, près de la frontière. C'était le deuxième raid allié sur des positions ennemies depuis une semaine. Par ailleurs, des appareils B-29 se sont attaqués au port de Chongjin, à 45 milles plus au sud-est.

On dit que dans la région de Musan les Nord-Coréens regroupent leurs forces et que les Chinois concentrent des troupes afin de bloquer l'avance alliée vers la frontière de la Sibérie.

Musan se trouve à 80 milles au nord-est de Hyesanjin, où la 7e division américaine est entrée hier. Hyesanjin se trouve sur le bord de la rivière Yalu, qui forme la frontière entre la Corée et la Mandchourie.

D'après le rapport du quartier-général de MacArthur, les forces des Nations Unies ont progressé hier sur tous les fronts.

Sur la côte orientale, la principale division de l'armée sud-coréenne poursuit un "ennemi en

retraite et désorganisé" qui fuit en direction de la Sibérie.

Les Sud-Coréens, dans cette région, ne sont plus qu'à 8 milles du port de Chongjin, lequel n'est lui-même qu'à 55 milles de la frontière soviétique de Sibérie.

Sur la frontière mandchoue, les soldats de la 7e division américaine édifient des fortifications dans les environs de la ville conquise de Hyesanjin. On ne rapporte aucun signe de la présence de l'ennemi d'un côté ou de l'autre de la frontière.

A une dizaine de milles au sud-ouest, certains éclaireurs avaient signalé la présence de quelques troupes communistes. Des soldats américains sont partis à leur recherche, mais ils n'ont pu dénicher l'ennemi.

Dans les montagnes du centre de la Corée, les fusiliers marins américains de la 1ère division cherchent toujours à cerner le réservoir de Changjin. Hier, ils ont servi de cible à un tir d'armes légères, en un point situé à 7 milles du versant oriental du réservoir. Il paraît que les communis-

tes ont concentré des troupes dans les environs.

Sur le front du nord-ouest, la 8e division de l'armée sud-coréenne a occupé Youngwon et ont établi une ligne de combat qui s'étend jusqu'à 5 ou 6 milles au nord de Tokchon.

Parmi les plus importantes nouvelles d'hier, signales la reprise des activités de guérillas communistes à l'arrière des lignes alliées.

Deux régiments sud-coréens ont attaqué hier la ville de Chunchon, à 40 milles au nord-est de Séoul, afin d'en déloger les communistes.

Dans la région de Singye, à 55 milles au sud-est de Pyongyang, 700 guérillas ont attaqué des éléments de l'armée américaine. De plus, les autorités civiles rapportent qu'une bande de 500 communistes se lance continuellement à l'assaut de villages situés à 30 milles au nord-est de Pyongyang.

La conférence des premiers ministres du Commonwealth britannique s'ouvrira à Londres le 4 janvier

M. Saint-Laurent y représentera personnellement le gouvernement canadien

Londres, 22 (Reuter) — Les premiers ministres du Commonwealth britannique se réuniront à Londres au début de janvier pour discuter de la situation internationale. C'est M. Clement Attlee, le premier ministre de la Grande-Bretagne, qui a annoncé la nouvelle aujourd'hui à la Chambre des Communes.

Tous les premiers ministres, sauf M. Daniel Malan, d'Afrique du Sud, qui est malade, se rendront personnellement à Londres pour assister à la conférence. La conférence devrait s'ouvrir le 4 janvier et durer une dizaine de jours.

Les premiers ministres discuteront de la Corée, des événements du sud-est de l'Asie, des relations avec la Chine communiste, des affaires européennes et de l'organisation du pacte Atlantique.

Tous les entretiens se poursuivront à huis clos.

Ottawa, 22 (C.P.) — Le premier ministre Louis Saint-Laurent a annoncé ce matin qu'il avait accepté l'invitation de M. Clement Attlee, le premier ministre britannique, à la conférence du Commonwealth de Londres, au début de janvier.

"Il sera question, dans les entretiens, souligne M. Saint-Laurent, des problèmes d'intérêt com-



UN GRAND REPORTAGE DE JACQUES HEBERT

Écrit spécialement pour "Le Devoir" par Jacques Hebert, auteur de "Autour des trois Amériques" et "Autour de l'Afrique", qui fait le tour du monde en auto accompagné de son camarade Jean Phaneuf.

ARTICLE 122

EN ROUTE POUR LE SUD ET SINGAPOUR

Le roi du Siam préfère la Suisse... Les splendeurs du temple du bouddha d'émeraude — Démon de faïence aux yeux terribles — Longue séance à l'immigration — Adieu à Bangkok

Notre dernier souvenir de Bangkok, capitale royale, sera celui du Grand palais, qui est en lui-même une petite ville murée d'un mille carré. Pour le service du petit roi de la Thaïlande (qui d'ailleurs préfère la vie facile de la Suisse où il est en ce moment) se développe un ensemble de monuments de dimensions et de beauté inégales : le Dusit Maha Prasad, une salle d'audience surmontée de deux ambassadeurs étrangers, l'Amarin Varinai, pour les cérémonies importantes comme le couronnement, le Palais Chakri, qui a le malheur d'avoir été construit par un architecte anglais dans le style dangereux de la renaissance italienne. Pour en faire un bâtiment royal et catastrophique, on l'a coiffé d'un toit siamois.

Wat Phra Keo

Un garde armé nous empêche de nous approcher de ces édifices extraordinaires. Le brave soldat nous épargne sans doute quelque amère déception.

Qu'il nous suffise d'admirer le Wat Phra Keo, qui est appelé habituellement le Temple du bouddha d'émeraude et qui est celui où va prier Sa Majesté le Roi.

C'est le plus fastueux temple de tout le pays. Et nous avons le bonheur de le voir par un jour ensoleillé, alors que l'ensemble des tours et des chapelles semblent embrasées.

Les temples siamois ont besoin de la lumière du jour, qui leur donne une intensité de couleur, un éclat qui éblouit et séduit à la fois.

Au milieu d'un enchevêtrement magnifique, se dresse le "boto", qui est le temple proprement dit et où trône un bouddha, non pas en émeraude, mais sculpté dans une seule pièce de jade.

Le "boto" est percé de quatre portes gardées par deux fiers lions de bronze. Une galerie entoure le temple dont les murs extérieurs sont décorés de fleurs bleues et or

et d'un bas-relief représentant une chaîne de "garudas", dieux des oiseaux, que nous avons souvent vu dans les bas-reliefs et les sculptures d'Angkor.

Le toit luisant à des reflets bleus de mer et ses nombreux étages se terminent en une tour richement décorée.

Terribles démons !

A l'entrée du "boto" se dressent divers pavillons, les fameux chedi d'or, une tour en forme de cloche élançée qui se termine en une fine flèche. Elle est entièrement passée à la dorure, ce qui, dans le ciel d'un bleu intense, ne manque pas d'effet.

Mais ce qui nous plonge vraiment dans un monde fantastique, c'est la présence parmi ces étranges édifices d'innombrables de faïence, de vases et de lions. Surtout, nous impressionnent ces statues géantes de démons qui gardent certaines portes, comme ils en gardent d'innombrables à Angkor. Mais ceux-ci étaient de pierre tandis que ceux-ci sont de brique et de béton incrusté de tuiles luisantes.

(suite à la page cinq)

La C.T.C.C. demande au gouvernement fédéral de maintenir le contrôle des loyers

Déclaration du président général, M. Gérard Picard — Le coût élevé des matériaux de construction — La classe ouvrière sera soumise à des hausses arbitraires de loyers

Un avion B-36 tombe au Texas

Fort Worth, Texas, 22 (A.P.) — Un bombardier de type B-36 est tombé aujourd'hui dans le nord du Texas, à environ 10 milles au nord de Cleburne.

Des rapports non confirmés disent que 10 aviateurs ont réussi à sauter en parachute. Ordinairement, l'équipage des avions de ce genre, les plus gros bombardiers du monde, est composé de 15 personnes.

C'est la deuxième fois qu'un B-36 tombe au sol. Le premier accident s'était produit en septembre 1946, causant la mort de 5 aviateurs.

Grève non autorisée chez Ford

Windsor, Ont., 22 (C.P.) — Les employés travaillant à l'assemblage de la compagnie Ford ont entrepris, ce matin, une grève non autorisée.

Le Roy England, président du local Ford des travailleurs unis de l'automobile (C.I.O.) a déclaré n'avoir pas entendu parler d'une telle grève.

Ces employés devaient retourner à leur travail, ce matin, après un congé forcé de deux jours dû au manque de matériel.

L'état d'urgence est proclamé en Egypte — Manifestations pacifiques

Le Caire, 22 (Reuter) — L'état d'urgence a aujourd'hui été proclamé au Caire, à Alexandrie et à Port Said, alors que les manifestations antibritanniques se poursuivent sans violence.

Les manifestations ont commencé hier, à la suite du refus britan-

nique de retirer les troupes qui occupent la région du canal de Suez et de partager avec l'Egypte l'administration du Soudan.

Les étudiants de l'Université d'Alexandrie ont paré devant le consulat britannique, mais les forces de la police régulière ont été considérablement augmentées et aucun incident n'a été rapporté.

L'ambassade anglaise au Caire n'a pas été attaquée, mais des milliers montent la garde autour de l'immeuble.

Du côté de l'université, l'agitation est plus sérieuse. Les étudiants avaient ce matin convoqué un immense rassemblement et devaient marcher sur la ville, mais les forces de police ont formé un cordon autour du campus universitaire. Aucune violence n'a encore été rapportée.

L'accès de Port Said, à la pointe du canal de Suez, a été fermé aux soldats britanniques, pour éviter des rencontres malheureuses. Mais ils sont encore autorisés à pénétrer dans la zone du canal.

La paix serait bientôt signée avec le Japon

Tokio, 22 (A.P.) — L'empereur Hirohito semble croire en la signature prochaine d'un traité de paix entre le Japon et les puissances alliées.

Il a déclaré aujourd'hui devant la Diète : "Il semble apparent que notre pays sera réhabilité dans la société internationale des nations". Cette déclaration était contenue dans le rescrit impérial que l'empereur a lu à l'ouverture de la 9e session extraordinaire de la Diète.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

Pour un mouvement des familles

par André LAURENDEAU

QUEBEC, 22 (D.N.C.) — La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, dans une déclaration de son président général, M. Gérard Picard, a demandé au gouvernement fédéral de maintenir le contrôle des loyers. On sait que le gouvernement a l'intention de relâcher ce contrôle au mois d'avril prochain.

M. Picard a déclaré que le coût des matériaux de construction s'élève continuellement et que si le gouvernement relâche le contrôle des loyers en avril prochain la classe ouvrière devra s'attendre à des hausses substantielles et arbitraires des loyers.

Voici le texte de la déclaration de M. Picard :

"Les prix des matériaux de construction ont généralement doublé, au cours des dix dernières années. Et récemment encore les prix de certains matériaux ont haussé jusqu'à vingt-cinq pour cent."

En vertu de la réglementation des loyers, les logements ouvriers ont été augmentés sensiblement au cours des dernières années. Tout en admettant que certaines augmentations étaient justifiées, les autorités fédérales auraient dû, comme la C.T.C.C. le réclame, établir un tribunal d'équité pour décider d'une manière expéditive, des divers cas. La réglementation des loyers doit être abolie au début d'avril prochain, et les locataires de la classe ouvrière et de la classe moyenne s'inquiètent avec raison de l'avenir. Etant donné la rareté des logements dans les centres industriels, on peut s'attendre à des hausses substantielles et arbitraires.

Les législations sur le logement, tant fédérales que provinciales, ne sont pas assez généreuses, malgré tout ce qu'on en dit, pour être efficaces. Sans doute que de nouveaux logements ont été construits, grâce à ces lois, mais trop peu en regard des besoins actuels. Les autorités fédérales devraient reconsidérer pendant qu'il en est encore temps leur décision d'abolir la Régie des loyers.

On dira que les salaires ont aussi augmenté dans l'industrie du bâtiment et pour tous les métiers, au cours des dernières années. C'est exact. Mais il faut retenir que, dans ce cas comme dans les autres, les salaires ont augmenté après des hausses de prix et après des hausses du coût de la vie.

Conquêtement, il ne faut pas faire retomber sur les salariés les hausses des prix injustifiées qui atteignent tout le monde, mais sur ceux qui ont l'autorité d'intervenir et de stabiliser la situation."

Gérard PICARD, Président général, C.T.C.C.

L'Angleterre déterminée à réaliser son programme de réarmement total

Londres, 22 (Reuter) — Le Foreign Office a réaffirmé aujourd'hui la détermination du gouvernement britannique de poursuivre la réalisation de son programme de réarmement dans le but de soutenir le système de défense atlantique.

Les étudiants de l'Université d'Alexandrie ont paré devant le consulat britannique, mais les forces de la police régulière ont été considérablement augmentées et aucun incident n'a été rapporté.

L'ambassade anglaise au Caire n'a pas été attaquée, mais des milliers montent la garde autour de l'immeuble.

Du côté de l'université, l'agitation est plus sérieuse. Les étudiants avaient ce matin convoqué un immense rassemblement et devaient marcher sur la ville, mais les forces de police ont formé un cordon autour du campus universitaire. Aucune violence n'a encore été rapportée.

L'accès de Port Said, à la pointe du canal de Suez, a été fermé aux soldats britanniques, pour éviter des rencontres malheureuses. Mais ils sont encore autorisés à pénétrer dans la zone du canal.

Grâce à cette pétition, les étudiants de la métropole espèrent obtenir une réduction du coût du billet de tramway. Les étudiants considèrent en effet que le coût actuel du billet de tramway est trop élevé "en comparaison de leurs moyens" et de leur maigre budget. Ils suggèrent, en conséquence, que l'on donne droit aux étudiants "aux tarifs réduits de sept billets pour vingt-cinq cents, sur présentation de leur carte d'étudiant ou tout autre moyen d'identification qu'il plaira à la Commission de déterminer."

Un porte-parole du Foreign Office a résumé en quatre points les divers éléments que comporte la réalisation de ce programme.

1. — L'Angleterre a la ferme intention de faire sa part pour la défense du pacte Nord-Atlantique.

2. — Elle veut que les charges économiques soient équitablement distribuées selon la capacité financière des pays concernés.

3. — Elle préconise, dans la mise en oeuvre du programme de réarmement total, l'échange de ressources entre les divers pays intéressés sous la forme d'aide mutuelle.

4. — Il n'est pas question pour l'Angleterre de refuser l'aide des Etats-Unis pour la réalisation de son programme de réarmement.

Melbourne, Australie, 22 (Reuter) — Les ports fort actifs, ordinairement, de Melbourne et de Sydney sont encore immobilisés par la grève que 12.000 débardeurs ont déclenchée hier.

Ils ne veulent pas travailler parce que 50 débardeurs, à Sydney, ont été suspendus après avoir refusé d'accomplir du temps supplémentaire — et parce que, à Melbourne, 17 débardeurs ont aussi été suspendus après avoir refusé de travailler dans une cale qu'ils considéraient comme dangereuse.

Edmonton, 22 (C.P.) — Dix-huit morts ou manquant à l'appel, et 58 blessés, tel est le bilan officiel de la collision survenue hier, entre un train de troupes et un transcontinental du Canadian National dans les Rocheuses, à 312 milles d'Edmonton.

On a trouvé les corps de douze soldats dans les débris, deux autres manquant à l'appel et les quatre occupants des locomotives sont morts. On ne signale aucune mortalité sur le train de passagers.

Le train de troupes se dirigeait vers Fort Lewis, Wash., avec 340 officiers et soldats du 2e Bataillon du Royal Canadian Horse Artillery, tous membres de la brigade spéciale du Canada.

Un porte-parole des chemins de fer du Canadian National attribue la cause de la collision à l'omission de trois mots : "à Canoe River", dans le message transmis au mécanicien du train de troupes, tandis que le mécanicien du transcontinental avait un message complet. C'est ainsi que le premier avait l'impression qu'il devait attendre le transcontinental à Gosnell, à environ 10 milles de Canoe River. Quelques minutes plus tard, il passait Canoe River, et la collision fut inévitable.

On a identifié les employés des locomotives : le mécanicien Harvey Church et le chauffeur P. Prossuk, du train de troupes, et le mécanicien J. J. Stinson et le chauffeur Adam Oleshuk, à bord du Transcontinental.

Parmi les 58 blessés, 22 le sont gravement. Tous furent transportés, ainsi que les victimes, à Edmonton par train spécial.

Un porte-parole des chemins de fer du Canadian National attribue la cause de la collision à l'omission de trois mots : "à Canoe River", dans le message transmis au mécanicien du train de troupes, tandis que le mécanicien du transcontinental avait un message complet. C'est ainsi que le premier avait l'impression qu'il devait attendre le transcontinental à Gosnell, à environ 10 milles de Canoe River. Quelques minutes plus tard, il passait Canoe River, et la collision fut inévitable.

On a identifié les employés des locomotives : le mécanicien Harvey Church et le chauffeur P. Prossuk, du train de troupes, et le mécanicien J. J. Stinson et le chauffeur Adam Oleshuk, à bord du Transcontinental.

Parmi les 58 blessés, 22 le sont gravement. Tous furent transportés, ainsi que les victimes, à Edmonton par train spécial.

Un porte-parole des chemins de fer du Canadian National attribue la cause de la collision à l'omission de trois mots : "à Canoe River", dans le message transmis au mécanicien du train de troupes, tandis que le mécanicien du transcontinental avait un message complet. C'est ainsi que le premier avait l'impression qu'il devait attendre le transcontinental à Gosnell, à environ 10 milles de Canoe River. Quelques minutes plus tard, il passait Canoe River, et la collision fut inévitable.

On a identifié les employés des locomotives : le mécanicien Harvey Church et le chauffeur P. Prossuk, du train de troupes, et le mécanicien J. J. Stinson et le chauffeur Adam Oleshuk, à bord du Transcontinental.

Parmi les 58 blessés, 22 le sont gravement. Tous furent transportés, ainsi que les victimes, à Edmonton par train spécial.

Un porte-parole des chemins de fer du Canadian National attribue la cause de la collision à l'omission de trois mots : "à Canoe River", dans le message transmis au mécanicien du train de troupes, tandis que le mécanicien du transcontinental avait un message complet. C'est ainsi que le premier avait l'impression qu'il devait attendre le transcontinental à Gosnell, à environ 10 milles de Canoe River. Quelques minutes plus tard, il passait Canoe River, et la collision fut inévitable.

On a identifié les employés des locomotives : le mécanicien Harvey Church et le chauffeur P. Prossuk, du train de troupes, et le mécanicien J. J. Stinson et le chauffeur Adam Oleshuk, à bord du Transcontinental.

Parmi les 58 blessés, 22 le sont gravement. Tous furent transportés, ainsi que les victimes, à Edmonton par train spécial.

Un porte-parole des chemins de fer du Canadian National attribue la cause de la collision à l'omission de trois mots : "à Canoe River", dans le message transmis au mécanicien du train de troupes, tandis que le mécanicien du transcontinental avait un message complet. C'est ainsi que le premier avait l'impression qu'il devait attendre le transcontinental à Gosnell, à environ 10 milles de Canoe River. Quelques minutes plus tard, il passait Canoe River, et la collision fut inévitable.

On a identifié les employés des locomotives : le mécanicien Harvey Church et le chauffeur P. Prossuk, du train de troupes, et le mécanicien J. J. Stinson et le chauffeur Adam Oleshuk, à bord du Transcontinental.

On refuse aux Allemands des garanties écrites d'une participation égalitaire

Strasbourg, France, 22 (A.P.) — Le Comité des affaires de l'Assemblée générale de l'Europe a refusé aujourd'hui d'appuyer la demande allemande de garanties écrites qui auraient assuré à ce pays une participation à titre égalitaire à la future armée de l'ouest de l'Europe destinée à prévenir toute agression communiste.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Le comité a alors adopté une motion demandant la création immédiate d'une armée européenne sous la commande d'un ministre européen de la défense et soumise à un contrôle proprement européen.

Un jour débordant qui pourrait encore s'enrichir

On se rappelle sans doute qu'il y a quelques semaines Montréal a eu son jour des enfants. Trois clubs sociaux à but philanthropique se sont occupés d'organiser les réjouissances et les gâteries. Ça été un succès! Pensez qu'un total de 20,807 enfants en ont profité, y compris les enfants en institutions, orphelins, crèches, maternelles, écoles industrielles, etc.

On leur a distribué 150 livres de gâteaux, 2,306 bouteilles de lait ou de liqueurs douces, 2,334 sacs et 1,079 boîtes de bonbons, 90 boîtes de pommes, 738 paniers de fruits, 2,318 cornets de crème glacée et 618 sacs de "frites". Ces enfants ont dû se demander ce qui se passait dans le monde et ce qu'il leur arrivait!

Par les soins de centaines de membres des clubs intéressés, 17,017 de ces enfants ont été conduits au Forum, à plusieurs cinémas. Un de ces clubs a offert aux enfants d'une institution 3 phonos, 10 bicyclettes et 6 balançoires, le tout d'une valeur de \$519.

On voit par là que la bonne volonté et la générosité peuvent faire. Et l'an prochain, on recommencera probablement parce que ce jour des enfants semble être organisé pour durer.

Est-il permis de faire un souhait au nom de cette multitude enfantine?

À côté de la place des milliers de sacs de bonbons, de gâteaux et de bouteilles de liqueur, ne pourrait-on pas glisser des centaines de beaux livres d'images, d'albums, de recueils de contes, à condition que le tout soit choisi de bon goût, avec des textes dans la langue propre de chaque groupe d'enfants? La majorité de ces petits ne savent pas ce que c'est que d'avoir un objet bien à soi; sauf les manuels scolaires, de toute leur vie, ils n'auront peut-être jamais un livre en leur possession. Il y a tant d'ouvrages capables d'éveiller un jeune esprit, de lui fournir quelques pensées ou quelques images sur lesquelles il vivra pendant des mois et des mois... d'éveiller peut-être le sens du beau, le goût de l'effort, l'idée de famille, les qualités nécessaires à la camaraderie et à l'amitié.

Pourquoi ne pas profiter de cette occasion de la Journée des enfants pour leur démontrer que les livres peuvent devenir leurs amis autant que les spectacles et les cinémas? Vingt mille enfants et davantage qui se feraient rappeler cette vérité, une fois par année, seraient certainement aussi bien approvisionnés que ceux qui n'ont eu que des sacs de bonbons et des liqueurs douces. Il faut se rappeler que le voyage de la vie paraît toujours moins long et plus intéressant à ceux qui ont alimenté leur esprit autant, sinon davantage, que leur estomac. La Journée des enfants deviendrait ainsi un don à longue portée, peut-être toute une année de joie.

Germaine BERNIER

Feuilleton du "Devoir"

Michel-ANGE JABOULEY

SENS DESSUS DESSOUS

Roman couronné par l'Académie française

48 (Suite)

—Où, mais ayant fait tout ce qu'il fallait pour ça ne devrais-je pas point, hein?... Qu'est-ce que c'était que ce morceau de sucre que tu m'ajoutais dans mon café?

—Quel morceau de sucre?... Pour le moins, une invention de la Lucienne pour me porter tort. C'est elle, pour sûr, qui a machiné tout ça contre moi!

Ce nouvel assaut contre Lucienne ne réussit qu'à porter à son comble l'indignation de la grand-mère.

—Hein! l'entendez-vous, la mauvaise!... Lucienne la défendait tout à l'heure, et elle, à chaque coup, accuse, charge Lucienne, encore Lucienne, toujours Lucienne!... Ah! je n'aurais pas d'autre preuve, que cette méchanceté suffirait à me montrer que c'est elle l'empoisonneuse!

Derrière Mme Dallery et Lucienne, Maria s'était maintenant glissée à pas furtifs. Elle écoutait avec effarement. Mais elle ne comprenait toujours pas. Les mots parvenaient bien à ses oreilles: le coffre... à moitié morte... morceau de sucre... empoisonneuse... Ah! n'arrivait pas à les joindre, à leur donner un sens. Ce qui se disait aboutissait à son entendement comme désagréé dans une nuée épaisse ou dispersé par un souffle méphitique... Ça sentait mauvais, c'était tout ce qu'elle pouvait dire. Ses yeux la servaient mieux: elle vit très distinctement la grand-mère s'avancer, deux doigts tendus, sur Elise, et celle-ci, devant cette menace, perdre de sa lactance, baisser le front et reculer.

—Regarde tes cornes, vaurien!... Avait voulu empoisonner sa grand-mère!... Vois tes cornes, tes cornes!...

Et ce geste vulgaire, par lequel on veut faire honte aux enfants au lieu de paraître grotesque, prenait ici le sens tragique d'une malédiction. Elise elle-même en frémit. Et Mme Dallery avec Lucienne se portèrent vers la grand-mère pour l'apaiser. Maria comprit aussitôt qu'elle devait se joindre à elles. Elle arriva derrière sa mère, la prit doucement par les épaules, dans ses bras.

—Voilà, la maman, il n'a pas le temps de fâcher comme ça!

Elles réussirent à la ramener et à l'asseoir, tremblante, épuisée par cet effort, dans son fauteuil. Prise

à son propre piège, Elise avait essayé de la négation, puis de la menace; convaincue de son crime point, hein?... Qu'est-ce que c'était que ce morceau de sucre que tu m'ajoutais dans mon café?

—Quel morceau de sucre?... Pour le moins, une invention de la Lucienne pour me porter tort. C'est elle, pour sûr, qui a machiné tout ça contre moi!

Ce nouvel assaut contre Lucienne ne réussit qu'à porter à son comble l'indignation de la grand-mère.

—Hein! l'entendez-vous, la mauvaise!... Lucienne la défendait tout à l'heure, et elle, à chaque coup, accuse, charge Lucienne, encore Lucienne, toujours Lucienne!... Ah! je n'aurais pas d'autre preuve, que cette méchanceté suffirait à me montrer que c'est elle l'empoisonneuse!

Derrière Mme Dallery et Lucienne, Maria s'était maintenant glissée à pas furtifs. Elle écoutait avec effarement. Mais elle ne comprenait toujours pas. Les mots parvenaient bien à ses oreilles: le coffre... à moitié morte... morceau de sucre... empoisonneuse... Ah! n'arrivait pas à les joindre, à leur donner un sens. Ce qui se disait aboutissait à son entendement comme désagréé dans une nuée épaisse ou dispersé par un souffle méphitique... Ça sentait mauvais, c'était tout ce qu'elle pouvait dire. Ses yeux la servaient mieux: elle vit très distinctement la grand-mère s'avancer, deux doigts tendus, sur Elise, et celle-ci, devant cette menace, perdre de sa lactance, baisser le front et reculer.

—Regarde tes cornes, vaurien!... Avait voulu empoisonner sa grand-mère!... Vois tes cornes, tes cornes!...

Et ce geste vulgaire, par lequel on veut faire honte aux enfants au lieu de paraître grotesque, prenait ici le sens tragique d'une malédiction. Elise elle-même en frémit. Et Mme Dallery avec Lucienne se portèrent vers la grand-mère pour l'apaiser. Maria comprit aussitôt qu'elle devait se joindre à elles. Elle arriva derrière sa mère, la prit doucement par les épaules, dans ses bras.

—Voilà, la maman, il n'a pas le temps de fâcher comme ça!

Elles réussirent à la ramener et à l'asseoir, tremblante, épuisée par cet effort, dans son fauteuil. Prise

De Tamerlan à Bertrand Vac

Un romancier lauréat de la Société d'étude

C'est le lauréat du Cercle du Livre de France, Bertrand Vac, qui était l'invité, hier après-midi, à la réunion hebdomadaire des membres de la Société d'étude et de conférences.

Mme Claude Choquette, présidente de la Société, a présenté le conférencier en soulignant qu'il est médecin, peintre et écrivain. Après les remerciements d'usage, Bertrand Vac a exposé son talent d'écrivain est fort discuté présentement, son talent de peintre inconnu, qu'il n'a pas lu cinq romans canadiens dans toute son existence et que la poésie ne l'intéresse pas.

Les conférences préparées ne l'intéressent pas plus et c'est une causerie improvisée qu'il a offerte à son auditoire. Il s'est égaré dans une carte géographique et d'une baguette indicatrice pour bien situer les allées et venues de Tamerlan à travers l'Asie, ce que l'auditoire a sans doute beaucoup apprécié.

Après le retour de la guerre, Bertrand Vac avait décidé d'écrire une histoire générale du monde, à cause de tant de figures sensationnelles dont on ne parle plus, telle celle de Tamerlan, grand conquérant Tartare qui a délivré la Russie des expéditions des Mongols.

Né à Samarkande, petite ville perdue au côté du désert de Gobi, Tamerlan a eu une vie étonnante. Cent cinquante ans plus tôt Gengis Khan s'était emparé de toute l'Asie. Son père était gouverneur de la ville mais, trouvant la charge trop lourde à son goût, il entra dans un monastère.

À 17 ans Tamerlan était sans protecteur et sans fortune. Il avait fait très peu d'étude mais était d'une grande force physique et avait déjà des idées de conquérant. À l'occasion du mariage de son héros, le conférencier remarqua que les femmes de ce temps-là étaient tout à fait libres; elles avaient droit à la propriété, avaient la considération de leurs concitoyens, seraient sans voile bien que musulmanes.

La petite ville de Samarkande était souvent l'objet des convoitises des grands mongols qui des caravanes pillèrent à intervalles. À 24 ans, Tamerlan apprend qu'une nouvelle invasion des Mongols se prépare. Au lieu de fuir comme tout le monde il décide de rester pour reconstruire les envahisseurs. Un moine du monastère où était mort son père lui remit un trésor capable de contenir les pillards et de les faire rentrer dans leur pays.

Dans cette Asie constamment déchirée par la guerre le clergé musulman a toujours appuyé Tamerlan parce qu'il voulait faire l'unité du monde arabe de l'époque.

À 35 ans Tamerlan avait réussi à conquérir son pays et à reprendre la place que son père n'avait pas su lui garder. Mais il a dû batailler toute sa vie, ne connaissant jamais plus de trois mois de repos à la fois. Au cours de ses multiples aventures, il fut gardé, emprisonné, exilé, et même assassiné. C'est là qu'il prit la résolution de ne jamais garder de prisonnier, ce qui à singulièrement compliqué plus tard son métier de guerrier et l'a poussé à faire exécuter bien des ennemis. Après de multiples guerres, de campagnes exténuantes, Tamerlan réussit à porter la lutte chez les Mongols et à la vaincre. Il entreprit une campagne des Indes et eut ensuite raison de Bajazet.

À ce moment l'Europe ignorait l'existence de Tamerlan; c'est pourtant à ses armées que les pays chrétiens, sérieusement menacés d'invasion par Bajazet, durent leur salut. Le vainqueur de la bataille d'Ancre aurait pu poursuivre sa marche victorieuse mais, mal renseigné, il désigna la Chine dont il voulait faire la conquête. Il mourut sur la frontière du pays convoité.

En terminant, le conférencier a souligné que la Russie est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est à Tamerlan qu'elle le doit. Tamerlan qui l'a délivrée des invasions des Mongols et des pillages des Tartares.

La vie émouvante de Marguerite Bourcet

par LUCIENNE-ELLA BOUET

C'est vers le 15 décembre que doit sortir des presses de Bloud & Gay, de Paris, la biographie attendue avec tant d'impatience de l'auteur du "Duc et de la Duchesse d'Alençon". Marguerite Bourcet, femme de lettres distinguée, de France qui a cultivé plusieurs genres littéraires, avec toujours autant de facilité et de bonheur, semble-t-il. L'ouvrage de Mme Bouet compte 300 pages; reproduction d'un portrait sur la couverture et 8 photographies hors-texte: il sera diffusé au Canada par les Editions Variétés. À cause de la date de la parution si proche des fêtes, et la distance, la maison Bloud & Gay réserve ses premiers envois pour les libraires canadiens.

La revue de l'Ecole des Parents du Québec

Avez-vous eu l'occasion de feuilleter le dernier numéro de la revue de l'Ecole des Parents? Vous y lisez deux résumés substantiels de conférences données par M. l'abbé Bernard Fernique, directeur du collège Stanislas, et par Mlle Cécile Grenier, chargée de cours en éducation physique à l'Ecole d'hygiène de l'Université de Montréal; aussi, une consultation morale pour les parents, par M. l'abbé Irénée Lussier, vicaire en chef à la Commission des écoles catholiques de Montréal; de plus, des articles traitant d'éducation et d'hygiène mentale; enfin, une bibliographie du mois, intéressante et pratique.

Cette revue paraît mensuellement. L'abonnement n'est que de



LE GRAND CONFORT POUR LE JEU — Cet habit de neige est fait de tissu tout laine et d'une seule pièce; il se ferme par une fermeture-éclair extra-longue. La petite garniture à l'épaule est un banni de feutre blanc fixé par des piqûres de laine rouge, ce qui ajoute encore à l'effet. Ce costume de jeu a une épaisse doublure de kasha et des renforts aux genoux. Les poignets et les chevilles sont enroulés dans des bandes de tricot et le tout est couronné par un casque colonial pour les garçonnets et d'un capuchon pour les fillettes. La compagnie Dominion Gaiter de Montréal fabrique ces costumes pour les tout petits.

Ce que dit Paris pour les chapeaux d'hiver

Rentrée des toques de fourrure: ocelot, loutre, vison, zibeline et même renard — Cheveux longs? Cheveux courts? — Chapeaux plus coiffants

Paris, (S.F.) — Les modistes/juges dont beaucoup sont ingé- nieux. C'est ainsi, par exemple, que si certaines maisons préconisent la calotte montant droit et coupée d'un ruban la cernant au tiers de sa hauteur, d'autres ont infléchi la ligne, ont repoussé la pointe sur le côté et posent le petit coiffeur qui donne au minois chiffonné une grâce impitoyante. Jane Blanchot, elle, a traité ces sortes de calottes en s'inspirant des volans et de leurs crâtes dont elle évoque les déformations. Chez d'autres encore, des côtes, des plis, des plis, des crêtes ornent cette ligne et l'enroulement pour que la femme séduite veuille enfin renoncer aux calottes collant à la tête et posées en arrière sur le front.

Car c'est là un des autres objectifs de la mode nouvelle: imposer le chapeau placé en dessous de la racine des cheveux et plus bas encore même... certains cas. Voilà plusieurs saisons que les modistes essaient d'affirmer ce nouveau coiffeur et que la femme déjoue toutes ces tentatives. Les paris sont ouverts pour le succès de cette nouvelle ligne.

Quant aux matières, elles sont extrêmement diverses. Mais ce qui domine se sont les pannes, les taupés flamands aux longs poils soyeux et couchés, les velours, les comètes de satin et, chez certains, en dehors des tapisseries que nous avons signalées, toute la série de velours brodés ou pailletés d'argent qui constituent les coiffures du soir.

Quant aux nuances, elles évoluent entre les tons sables, écaille, marron clair, la gamme des gris qui rebrousse soudain une note aigüe, un vert franc, un bleu nuit, un vert émeraude. Sur cette symphonie assez classique et sobre, jouent des plumages qui, dès le matin, évoquent la chasse, l'après-midi des nœuds de satin dans des teintes claires et le soir, les pleureuses, les aigrettes, les paradis qui montent à l'assaut de calottes hautes ou donnent de la hauteur à des chapeaux qui veulent rester tout proches de la tête qu'ils emboîtent.

Une mode précise devant laquelle les Parisiennes devront réagir, elles aussi, d'une manière précise.

Car c'est là un des autres objectifs de la mode nouvelle: imposer le chapeau placé en dessous de la racine des cheveux et plus bas encore même... certains cas. Voilà plusieurs saisons que les modistes essaient d'affirmer ce nouveau coiffeur et que la femme déjoue toutes ces tentatives. Les paris sont ouverts pour le succès de cette nouvelle ligne.

Quant aux matières, elles sont extrêmement diverses. Mais ce qui domine se sont les pannes, les taupés flamands aux longs poils soyeux et couchés, les velours, les comètes de satin et, chez certains, en dehors des tapisseries que nous avons signalées, toute la série de velours brodés ou pailletés d'argent qui constituent les coiffures du soir.

Quant aux nuances, elles évoluent entre les tons sables, écaille, marron clair, la gamme des gris qui rebrousse soudain une note aigüe, un vert franc, un bleu nuit, un vert émeraude. Sur cette symphonie assez classique et sobre, jouent des plumages qui, dès le matin, évoquent la chasse, l'après-midi des nœuds de satin dans des teintes claires et le soir, les pleureuses, les aigrettes, les paradis qui montent à l'assaut de calottes hautes ou donnent de la hauteur à des chapeaux qui veulent rester tout proches de la tête qu'ils emboîtent.

Une mode précise devant laquelle les Parisiennes devront réagir, elles aussi, d'une manière précise.

Claude Ryan

a publié récemment un essai

sur

Les Classes Moyennes au Canada français

Brochure en vente \$0.25 l'ex.

à

L'ACTION NATIONALE

422 Notre-Dame est, Montréal

MA. 2837

VICTORIA ET SON HUSSARD

Il reste encore de bons billets.

Carnet mondain

REUNION ANNUELLE AU SACRE-COEUR

La réunion d'automne des anciennes élèves du Sacré-Cœur aura lieu dimanche, le 26 novembre, au couvent de la rue Atwater.

Les invitées conviendront pour 3 h. 30 seront reçues par les présidentes, Mmes J.-A.-A. Brodeur, W.-H. O'Reilly, assistées des membres du Conseil, dont Mmes J.-T. Ostell, J.-G. Trudelle, Aldéric Laurendeau, D.-A. MacDonald, Paul Morin, Claude Hurlbut, Mlle Thérèse Gravel et Berthe Delfosse, de la section française, secondées par Mmes E.-A. Bertrand, Joseph Hurlbut, J.-Alex. Brossard, W.-J. Daly, Jean Mignault, Jules Fournier et Albert Dupuis.

À cette occasion, l'organisation d'un "show" de vêtements et de lingerie au bénéfice de l'œuvre de la Croix d'or a été confiée à Mme E.-A. Bertrand.

Une cordiale invitation à cette fête est adressée à toutes les anciennes élèves et Enfants de Marie du Sacré-Cœur.

BAL DES MIDINETTES

Le bal annuel des Midinettes aura lieu samedi le 25 novembre à la salle Sheraton de l'hôtel Mont-Royal. On mentionne parmi les invités d'honneur de cet événement mondain: le maire de Montréal, M. Camille Houde, l'hon. et Mme Antonio Barrette, M. et Mme J.-O. Asselin, le major-général R.O.G. Morton, le lieutenant de marine M. Buddin, le docteur et Mme D.J. Riven, l'hon. et Mme H. Delisle, Mme Jean Desprez, Mlle Judith Jasmin, Mme Nicole Germain, Mlle Pierrette Champoux et Huguette Proulx. Les bénéfices du bal seront offerts à l'enfance malheureuse et aux vétérans hospitalisés. Pour renseignements, prière de s'adresser à Mlle Yvette Charpentier.

A SAINT-JEANNE D'ARC

Le maire de Montréal et Mme Camille Houde ainsi que le maire d'Outremont et Mme Romuald Bourque sont parmi les invités qui réhausseront de leur présence la réception qu'offrira l'Association des dames patronnesses de l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc, le dimanche 26 novembre de cinq à sept.

A NOTRE-DAME

L'Association des dames patronnesses de l'hôpital Notre-Dame organise une grande partie de cartes qui aura lieu vendredi, le 24 novembre, à la résidence des cardes-malades au bénéfice des œuvres de l'association. L'hôte d'honneur sera Mme Albert Rouleau, présidente; les organisatrices sont Mmes Paul Bienvieux, présidente active, Paul Bourgeois, vice-présidente, Roméo Desjardins, secrétaire, et Mme Conrad Archembauld, trésorière.

REUNION ANNUELLE

La réunion annuelle du "Canadian Women's Press Club" aura lieu le 23 novembre, à sept heures quinze, au salon vert de l'hôtel Ritz-Carlton.

CLINIQUE PARENTS

de l'Ecole des DU QUEBEC

SUJET: Obsession d'un enfant de cinq ans qui fréquente l'école

Q. — Je me permets de venir vous demander conseil au sujet de mon petit garçon qui aura cinq ans prochainement. Depuis le milieu de septembre dernier, il fréquente une école privée. Les élèves sont au nombre de six ou sept. Le petit a une obsession: la crainte que sa mère n'aille pas le chercher à la fin du cours. Souventes fois par jour, il répète ceci: Tu vas venir me chercher. Il faut que tu viennes, etc... Et le matin l'enfant s'éveille le cœur gros et pleure tout en répétant la même rengaine.

Cependant, au dire de l'institutrice, à l'école il est bien sage, et ne fait aucune allusion à sa mère. Tous les jours, je vais le conduire et le chercher. Cette école privée n'est pas une maternelle. L'enfant apprend ses lettres, à écrire, etc... Nous sommes à nous demander, mon mari et moi, si l'enfant n'est pas trop jeune pour suivre un tel cours, car il est évident que depuis le début du cours, il est plus nerveux, il ne mange presque pas le matin, puisqu'il a la larme à l'oeil. Les judicieux conseils que vous pourrez me donner par l'entremise de votre courrier seraient appréciés.

UNE MAMAN ANXIEUSE

R. — Chère maman. Nous comprenons votre angoisse devant l'obsession de votre fils de cinq ans. Il est certain que cette réaction de peur est intimement liée à la séparation, à l'absence de sa mère. Dans un tel cas, il faut essayer de se mettre à la place de l'enfant, d'imaginer ses réactions. Nous pouvons facilement comprendre alors comme il peut être dur, pour un enfant de cet âge, qui a toujours vécu à la maison, de se voir subitement transporté dans un milieu étranger.

Jusqu'à cet âge, il a vécu dans sa famille, où il était choyé par ses parents, ses frères et sœurs, où il était protégé et en parfaite sécurité. Entouré de ces personnes qui l'aimaient, l'enfant vivait heureux et insouciant. Pour lui, le monde se confondait avec sa famille. Et voilà que soudain, il est transporté dans un endroit nouveau, inconnu, avec des petits garçons de son âge qu'il ne connaît pas, mais avec qui il faut jouer, travailler, avec des adultes étrangers avec qui il doit vivre, sans être certain qu'ils l'aiment réellement. Cette transition, même si elle fut préparée et adoucie par tous les moyens possibles, n'est pas sans impressionner l'enfant et l'effrayer quelque peu. Il lui faut une certaine période de réadaptation. Il faut donner à l'enfant le temps de s'appropriser avec son nouveau milieu, son nouveau monde, et de s'assurer qu'il peut vivre en toute sécurité, que c'est une nouvelle famille.

Il se peut très bien, madame, que votre fils ne sa encore parvenu à une parfaite confiance. Son insécurité se traduit extérieurement par une angoisse, une peur que vous oubliez le rendez-vous. Bien que cette peur soit actuellement très forte, nous croyons qu'elle n'est que passagère. Dès que votre garçonnet aura repris confiance et se sera adapté à sa "petite école", vous le verrez de nouveau joyeux et plein d'entrain.

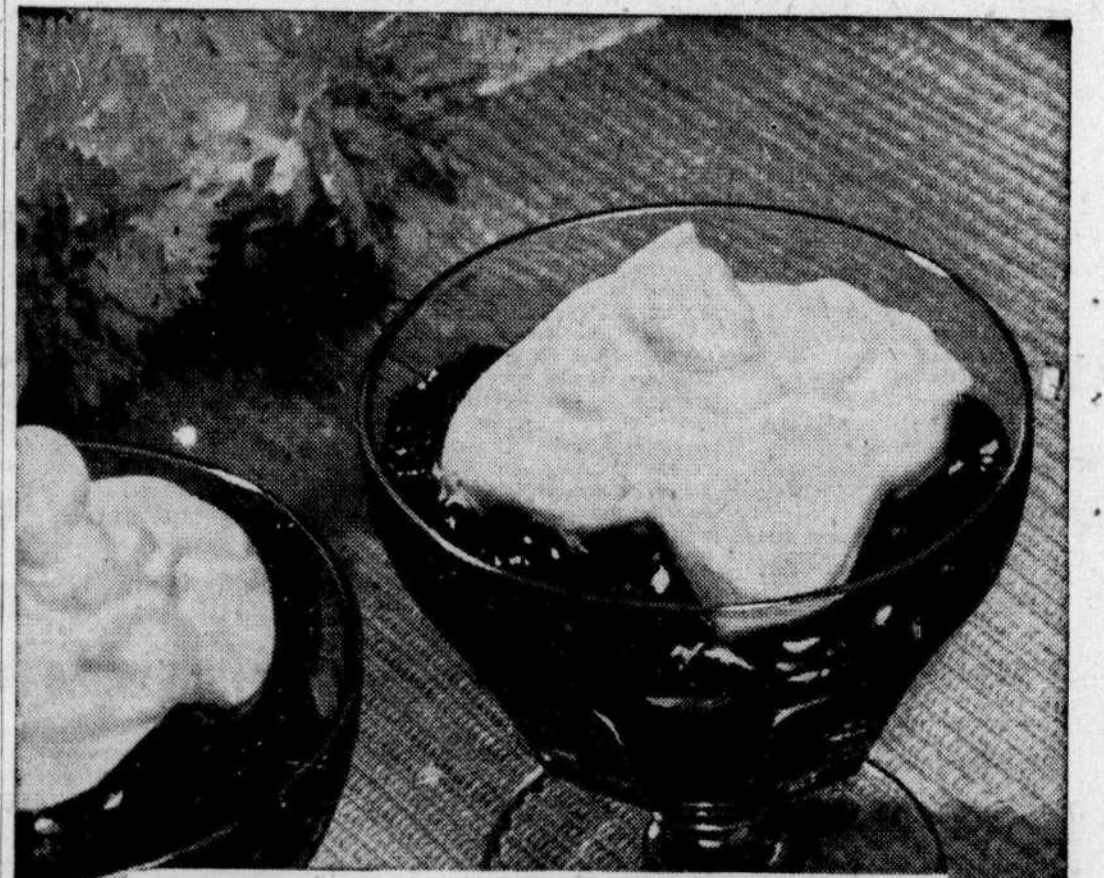
Vous pouvez, cependant, beaucoup pour l'aider à recouvrer cette assurance. Il faut lui manifester beaucoup d'affection, vous intéresser à tout ce qu'il se rapporte à sa classe, afin qu'il sente bien que sa maman ne le délaisse pas parce qu'il est absent de la maison quelques heures durant la journée. Soyez, de plus, très fidèle à votre rendez-vous, et faites l'impossible pour ne pas être en retard et obliger ainsi l'enfant à vous attendre. Car vous pouvez facilement imaginer l'angoisse que provoquerait ces quelques minutes d'attente. Nous croyons que, si votre fils est de nouveau assuré de votre amour, et de celui des nouvelles personnes avec qui il est en contact, il sera de nouveau calme et gai.

Si après quelques semaines, vous constatez qu'il est encore très nerveux, alors il faudra peut-être songer à le garder à la maison. Car, ainsi que vous le mentionnez, votre fils suit actuellement un cours de première année, et il n'a que cinq ans. Il se peut que pour son développement nerveux, la somme de travail exigée de lui soit trop forte. Et cela, non pas à cause de l'école elle-même, mais plutôt à cause de sa personnalité hypersensible. Cette tension nerveuse empêche l'enfant d'utiliser ses énergies pour réaliser une adaptation saine à son nouveau milieu. L'année prochaine, il sera probablement plus en mesure de faire face à la situation.

Donc, chère maman, si l'enfant, après quelques semaines, redevenait normal, vous pourriez conclure que sa peur n'était que d'un changement de milieu. Si elle persiste, nous vous conseillons de le retirer de l'école. Il sera toujours temps, l'an prochain, de l'envoyer de nouveau.

Docteur et Madame JUSTIN

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.



Superbe à regarder... délicieux à manger!

Quoi de plus joli que votre dessert favori recouvert de Crème Fouettée Joubert, riche et délicate!

Employez de la crème fouettée pour vos bûches, éclairs, choux à la crème, garnitures de gâteaux, salades, gelées, tartelettes, tartes



JE SERS VOS VOISINES PUIS-JE VOUS SERVIR AUSSI?

Pour prompt livraison, demandez au vendeur Joubert de votre quartier ou téléphonez à FR 3121.

Joubert
LIMITÉE

Nouveau bureau pour les dames et demoiselles nécessiteuses

Le bureau de renseignements d'œuvres sociales spécialement pour les dames et demoiselles nécessiteuses et qui n'ont aucune personne pour leur venir en aide. Ce bureau sera ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 1 heure 30 à 4 heures 30 après-midi, au numéro 1037 rue St-Denis, chambre 307.



Trois philanthropes bien connus viennent d'être nommés présidents honoraires de la prochaine campagne financière de la Croix-Rouge. Ce sont messieurs Wilfrid Gagnon, Samuel Bronfman et Hunty Drummond. La nouvelle a été annoncée par M. Linday Hall, président de la section montrealaise de la Croix-Rouge. M. Hall a laissé entendre par la même occasion que la campagne financière de la Croix-Rouge aurait lieu vers la fin de mars 1951.

Nombreux aspirants à l'échevinage

Au cours d'une première journée, 59 demandent leur bulletin de présentation — Quinze figures nouvelles

Au cours de la journée d'hier, à l'hôtel de ville de Montréal, 59 aspirants candidats à l'échevinage ont obtenu leur bulletin de présentation, en vue de l'élection du 11 décembre.

C'est la première formalité à accomplir pour être mis en candidature, le 29 novembre. Ces postulants devront faire signer ces bulletins par au moins dix électeurs et se présenter de nouveau au greffe municipal, d'ici jeudi midi, avec leur dépôt réglementaire de \$200.

Chez ces 59 aspirants candidats, on compte 44 conseillers sortants de charge et 15 figures nouvelles. Parmi les nouveaux venus, on note M. Charles LaFontaine, maire de Ville Saint-Michel, et candidat dans le district numéro 7 (classe "B"). Deux de ses principaux adversaires seront donc M. J.-M. Savigneau et M. J.-G. Ratelle.

Toutefois, aucun des candidats à la mairie n'a encore son bulletin de présentation.

Hier, le Junior Board of Trade a fait connaître le nom de son prochain représentant au conseil de ville. Il s'agit de M. William Hamilton, qui succède à M. Karl-Edwin McNamara, démissionnaire.

Le porte-parole de l'Association des manufacturiers canadiens à l'hôtel de ville pour le prochain mandat seront de nouveau MM. K. G. K. Baker, Paul Sherman Smith, Bernard Sarrazin; ce sont trois membres du Barreau de Montréal.

Quant au Conseil des métiers et du travail, ses délégués auprès de la commission seront MM. Claude Jodoin, réélu, et MM. Roger Prévost et G. Barron.

M. Horace Drolet, représentant des propriétaires dans le district numéro 10, depuis plusieurs années, fait savoir qu'il ne briguera pas les suffrages. Il se retire de la vie publique, pour consacrer à ses affaires personnelles.

Les écoliers auront congé le 11 décembre

A cause des élections municipales

Les écoles de la Commission scolaire seront fermées toute la journée le 11 décembre prochain, jour des élections municipales.

Ainsi en ont décidé hier les commissaires, lors de leur réunion hebdomadaire. Le président de la Commission, M. Eugène Doucet, a expliqué qu'un tel congé avait été accordé aux élections de 1944 et à celles de 1947.

Ce congé résulte du fait que les autorités municipales ont besoin d'établir des bureaux de vote dans les salles de récréation d'un grand nombre d'écoles. Cette année, la ville de Montréal a demandé l'usage de 105 salles.

Plusieurs centaines de personnes assistent à la "Messe des artistes"

Mgr C. Chaumont était le célébrant — Sermon du R.P. C. Lachance, O.P. — Représentants de toutes les unions d'artistes

A l'occasion de la fête de sainte Cécile et de saint Gens, plusieurs centaines de personnes du monde lyrique et dramatique montréalais s'étaient rendues ce matin à la cathédrale Saint-Jacques, pour assister à la "Messe des artistes".

Son Excellence Mgr Conrad Chaumont officiait à la cérémonie en compagnie de M. E. Thibault, P.S.S.; du R. P. Latour, O.M.I.; du R. P. Bernier, S.J.

Le R. P. Clément Lachance, O.P., a donné le sermon. Citant en exemple, un mot du Pape, au congrès international des artistes: "Faites donc sourire sur l'humanité et sur toute la terre, le reflet de la beauté et de la lumière divine".

Le père Lachance rappela les efforts entrepris à Paris par le Père Schiller, pour l'établissement de la messe dominicale des artistes et la fête annuelle des artistes.

Le témoignage des artistes canadiens s'inscrit dans la même ligne d'action de même que la supplique qu'ils ont à préparer en collaboration avec l'Union catholique du théâtre et de la musique de Paris et des "Genesians" des Etats-Unis. Nul effort ne peut être plus louable.

"Quel est le rôle des artistes dans le monde? C'est une question que dans le concret toute une vie suffit à peine à résoudre. Mais je crois qu'en somme le devoir de l'artiste, c'est de s'associer à l'œuvre créatrice de Dieu. Dieu veut l'homme créateur de beauté et de vérité, puisqu'il l'a créé à son image et ressemblance, puisse cher-

cher la beauté et la vérité s'est déjà imposé un idéal qui appelle la sainteté".

"Car il n'y a pas d'opposition entre l'idéal de l'artiste et l'idéal du chrétien. Dans la mesure où l'artiste sera fidèle à sa vocation propre, ses œuvres prendront une valeur de contemplation parente de la prière la plus authentique."

Des représentants de toutes les unions des artistes participaient à la cérémonie de ce matin. MM. Marcel Oulmet et Jean Saint-Georges, représentant Radio-Canada; MM. Ferdinand Biondi et Ernest Pallascio-Morin, représentant C.K.A.C.; MM. Omer Durand et Maurice Thibault, C.K.V.L.; MM. Charles A. Berthiaume et Fernand Bergeron, C.H.L.P.

L'Union des Artistes de la Radio était représentée par M. Gérard Delage et Adrien Lauzon. La Société des Artistes Dramatiques par Jean Lafort et Roland Jodoin. L'A.G.V.A. par Armand Marion. L'Union des Musiciens par Romeo Mastroioli et Louis Bédard. Les Amis de l'Art par M. Hector Perrier. Enfin, les Compagnons de Saint-Laurent avaient aussi quelques représentants.

Toutefois, on a annoncé, ce matin, que 47 pèlerins canadiens arriveraient à l'aéroport de Dorval aujourd'hui, à bord d'un avion de Trans-World Airlines. Le comité du transport à Ottawa a en effet, accordé la permission à la T.W.A. d'atterrir ici aujourd'hui.

Selon M. Roger de Ginat, directeur des "Pèlerinages et Voyages Bloemfontein, Afrique - du Sud, 22 (Reuter). — M. Jacobus G. N. Strauss a été élu ce matin chef du parti unitaire, en remplacement du maréchal Jan Christian Smuts, décédé il y a quelques mois.

M. Strauss, âgé de 50 ans, agissait comme chef de ce parti conservateur depuis la mort de Smuts.

Nouvelle série de conférences pour le comté de Chambly

La Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal a bien voulu encore cette année, grâce à la bienveillance de son doyen, M. Esdras Minville, patronner une nouvelle série de conférences à l'attention des citoyens du comté de Chambly.

Le R. P. Jacques Cousineau, S.J., qui fut l'âme dirigeante et le délégué de l'Université, ayant été nommé à Québec, professeur au Collège des Jésuites, a été remplacé par le R. P. Guillemette, O.P., qui remplira les mêmes fonctions.

La Commission de formation sociale du comté, chargée de l'organisation de ces cours gratuits, est heureuse d'informer ses fidèles auditeurs de l'an dernier et tous ceux qui désirent s'y joindre cette année que la séance d'ouverture, les sujets traités et les noms des conférenciers seront publiés incessamment.

Chacun est invité d'avance à venir bénéficier des enseignements précieux et pratiques que notre université se donne la peine de mettre si obligeamment à notre portée.

L'élection du 11 décembre Verdunois et Westmountais peuvent être élus conseillers à Montréal

Ce privilège s'arrête toutefois aux édiles des catégories "A" et "B" — Les "C" doivent résider à Montréal — Il en est de même pour le maire

Voici les conditions que prescrit la charte pour être éligible à la fonction de maire et de conseillers à Montréal:

un candidat à la mairie doit résider dans la ville de Montréal depuis au moins trois ans;

un candidat à la charge de conseiller doit être électeur municipal depuis trois ans; il doit, en plus, remplir l'une des trois exigences suivantes:

un candidat aux fonctions de conseillers des catégories "A" et "B" doit résider depuis au moins deux ans dans la ville de Montréal ou dans l'une des municipalités sous le contrôle de la Commission métropolitaine de Montréal;

un candidat à la charge de conseiller de la catégorie "C" doit résider dans la ville de Montréal depuis au moins deux ans. (Ces deux dernières conditions sont en vigueur depuis l'élection municipale de 1942).

Dans le cas des candidats à la catégorie "A" (représentants des propriétaires), ils doivent posséder à titre de propriétaires, en leur propre nom, ou au nom de leur femme, des biens-fonds de la valeur d'au moins mille dollars, déduction faite de toute charge le grevant; cette valeur devant être établie par le rôle d'évaluation en vigueur à la date de la mise en candidature.

Par surcroît, les candidatures sont sujettes à certaines exclusions. Ainsi la fonction échevinale est interdite aux prêtres, aux pasteurs protestants, aux juges, aux greffiers des tribunaux; cette interdiction s'étend aussi aux ministres de M. Duplessis ou de M. Saint-Laurent.

Un contribuable qui serait en dette de ses taxes municipales envers le trésor de Concordia ne serait pas non plus admis à se porter candidat. Et tout postulant à une représentation à l'hôtel de ville doit déposer une somme de \$200 chez le président de l'élection municipale, comme garantie de sa bonne foi; cette caution lui sera remise après le scrutin, s'il recueille au moins plus de la moitié des votes accordés à ses adversaires.

Un citoyen ne saurait, par sur-

croît, briguer les suffrages, s'il n'obtient pas l'adhésion écrite d'au moins dix électeurs dûment inscrits sur les listes de vote.

Les candidatures trop "solitaires" sont interdites.

Quant à la nomination des 33 conseillers des corps publics, elle relève de ces institutions ou associations. Tout ce que la charte prescrit à leur égard est ceci: "Au jour et à l'heure fixée pour la nomination des candidats qui doivent être élus par les électeurs, chaque corps public ci-dessus mentionné doit produire entre les mains du greffier de la cité de Montréal, la copie certifiée de la résolution de son conseil (ou du conseil local mentionné), nommant les conseillers qu'il est chargé de nommer par la présente loi. Pour l'adoption de telle résolution, chaque corps suit la procédure qui le régit pour des actes de simple administration. Les conseillers ainsi nommés sont immédiatement proclamés élus."

Cette proclamation des conseillers "nommés" s'effectuera mercredi prochain, 29 novembre, à midi, alors qu'aura lieu la cérémonie des mises en candidature. On connaît déjà les noms de plusieurs d'entre ces derniers; ils sont élus avant le scrutin populaire; leurs collègues "A" et "B" doivent les enlever.

En ce qui regarde le domicile, on aura remarqué que les conseillers des catégories "A" et "B" peuvent résider en dehors de Montréal, à condition qu'ils habitent dans l'une des municipalités faisant partie de la Commission métropolitaine; ces municipalités sont: Westmount, Outremont, Verdun, Lachine, Saint-Pierre, La Salle, Hampstead, Saint-Laurent, Mont-Royal, Montréal-Ouest, Montréal-Nord, Saint-Michel, Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles.

Le maire doit être un Montréalais

Toutefois, un candidat domicilié dans ces dernières municipalités doit posséder la qualité d'électeur municipal à Montréal, et cela depuis trois années.

Quant au maire de Montréal, la résidence dans la métropole durant au moins les trois dernières années, est obligatoire. Il serait évidemment souverainement incompatible qu'un premier magistrat de la métropole loge ses pénates à Lachine ou à Verdun.

La charte exige aussi que les conseillers "C" (ceux des treize corps publics) aient élu domicile dans Montréal, et cela depuis au moins deux années. Cette prescription est plus sévère qu'à l'endroit des conseillers "A" et "B"; il est loisible à ces derniers d'habiter une ville de la banlieue et de siéger au conseil municipal montréalais.

La police enquête sur la mort de M. Didace Boileau

Vaudreuil, 22 (C.P.) — La police provinciale a rapporté hier soir qu'elle était à faire enquête sur la mort d'un cordonnier de 50 ans dont le cadavre en putréfaction très avancée, a été trouvé plus tôt à la demeure du défunt.

Le cadavre a été transporté à la morgue où une autopsie sera pratiquée. On a identifié le mort comme étant M. Didace Boileau.

Les trois pèlerins qui sont de retour en Europe doivent revenir au pays dimanche dernier. "Ce pèlerinage" a ajouté M. de Ginat, "lorsqu'il devint évident que la T.W.A. n'avait pu remplir ses obligations, et ramener les pèlerins, on fit des arrangements avec la T.W.A. pour le retour."

Autre assemblée chez les progressistes-conservateurs

Les réunions se succèdent dans le district de Montréal; mercredi dernier, les vingt comités de l'île de Montréal se choisissaient un comité exécutif provisoire. Cette semaine, au même endroit, Tudor Annex, hôtel Windsor, Montréal, les vingt comités fédéraux suivants: Argenteuil-Deux-Montagnes, Beauharnois, Chambly-Rouville, Châteauguay-Huntingdon-Laprairie, Joliette-Assomption-Montcalm, Richelieu-Verchères, St-Hyacinthe-Bagot, St-Jean-d'Iberville-Napierville, Terrebonne, Vaudreuil-Soulanges, par la voix de leurs représentants présents élargit à leur tour le comité exécutif provisoire de la Plaine de Montréal, ce soir à 8h.

Cette réunion sera présidée par le Dr A.-R. Gobeil, organisateur du parti pour la province de Québec. M. John A. Leclair, président élu du comité de l'île de Montréal, sera l'un des invités d'honneur ainsi que M. Henri Courtemanche, député fédéral du comté de La Belle et M. Léon Balcer, représentant à la Chambre des Communes du comté des Trois-Rivières. M. Balcer, président national de la Jeunesse progressiste-conservatrice revient d'une tournée dans l'ouest du pays; nul doute que les observations recueillies au cours de ce voyage seront du plus haut intérêt pour l'assistance.

Un nouveau couvent à Saint-Antoine de Tilly

Québec, 22 — La paroisse de Saint-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière, sera bientôt dotée d'un magnifique couvent en briques, dans lequel on pourra aménager six classes et un logement pour les religieuses.

Cette nouvelle a été annoncée par M. René Bernatchez, député de Lotbinière, qui a fait de nombreuses et fructueuses démarches pour obtenir un octroi permettant la construction d'un tel couvent.

Le contrat a été accordé récemment à la Plessis Construction. Il est au montant d'environ \$75,000. M. Bernatchez nous a déclaré que l'octroi du gouvernement était très substantiel.

Le député de Lotbinière a représenté que la paroisse de Saint-Antoine, depuis un grand nombre d'années ne possédait pas une école capable de répondre aux besoins scolaires de l'endroit.

Les travaux sont commencés depuis quelques jours, ils seront poursuivis avec la plus grande rapidité possible, en dépit de la saison rigoureuse.

On réclame une enquête royale sur le jeu, les boissons et la prostitution à Toronto

Demande d'un comité de l'Eglise Unie — Trois suggestions — Le maire McCallum dit que cela relève des autorités provinciales — Observations du révérend Brailey

Toronto, 22 (P.C.) — Un comité des Eglises Unies du Canada a recommandé la tenue d'une enquête royale sur la situation du jeu, des boissons enivrantes et de la prostitution dans la ville de Toronto.

Ce comité a suggéré particulièrement:

1 — Qu'on réduise les heures de vente de boissons en exigeant que les tavernes et les cabarets ferment leurs portes à 10 h. 30 p.m. au lieu de minuit et de 2 h. a.m.

2 — Qu'on soit plus sévère quant à l'entretien et à la consommation des boissons dans les hôtels et les cabarets.

3 — Que les \$250,000 que la ville de Toronto reçoit annuellement du gouvernement de la province sur la vente des licences de boissons servent à l'augmentation des forces policières préposées à la surveillance des débits de boissons.

Dans un discours électoral, le solide réputation

mair de Toronto, M. Hiram McCallum, a déclaré, hier soir, que la vente des licences et la surveillance des débits de boissons concernent les autorités provinciales et que la ville ne peut exercer d'un pouvoir limité.

Quant à l'accusation de débauche morale, M. McCallum a soutenu qu'elle n'était pas un état général. "Nous connaissons, dit-il, quelques hôtels de mauvaise réputation, mais nous faisons de notre mieux pour les éliminer."

Parmi les critiques les plus sévères, on relève celles du révérend F. W. L. Brailey, qui a fait une enquête personnelle sur la situation du vice et des débits de boissons enivrants à Toronto.

Il a déclaré que cette situation n'était pas inconnue des policiers, puisque ces derniers ont révélé avoir rencontré au cours d'une descente "huit criminels qui avaient passé plusieurs années en pénitencier, un trafiquant de narcotiques et quatre prostituées de la rue".

Revenant à cette idée de démocratie que l'on trouve dans nos cours de justice, M. Gendron dit que le jury place, dans un procès, l'élément humain indispensable à l'exercice de la justice. Le jury, pris dans les cadres de la loi, ne peut pas apporter cet élément humain; seuls les jurés peuvent le faire, et c'est heureux.

Les régimes totalitaires ont tellement bien réalisé cet aspect de démocratie, dans les tribunaux, qu'ils ont supprimé le jury.

M. Gendron termine en parlant de cette comparaison que l'on fait entre le comédien et l'avocat. Selon lui, elle n'est nullement offensante pour la profession, car il y découvre, en effet, plusieurs points de similitude, avec cette différence, cependant, que le comédien se fait l'interprète d'une fiction, alors que l'avocat plaide une cause réelle.

À la table d'honneur, comme il fallait s'y attendre, on remarquait la présence de plusieurs juges, dont MM. Irénée Lagarde, Willie Proulx, Charles Guérin et Edouard Archambault.

Un pompier sauve un infirme des flammes

Un pompier qui revenait de son travail a sauvé hier un infirme qui avait eu les deux jambes amputées et une jeune femme.

M. Ernest Lafortune, 50 ans, 1444 rue Beaudry, était dans l'impossibilité de sortir de son logis envahi par la fumée provenant d'une imprimerie incendiée, au-dessous de sa demeure, lorsque le chef du district no 7, M. Armand Durette, apercevant la fumée, accourut au secours de l'infirme et de sa nièce, Mme Fernand Lafortune.

Les flammes ont causé des dommages considérables à l'imprimerie de M. Lafortune, au 1450 rue Beaudry. L'eau et la fumée ont fait des dégâts dans deux logis et 7 bureaux qui se trouvaient dans le même immeuble.

M. Durette demeure en face de l'immeuble incendié. Il avait travaillé toute la nuit et n'était de retour chez lui que depuis quelques minutes lorsqu'il entendit des cris. En arrivant à la maison, il apprit qu'il y avait un infirme au 2e étage.

M. Durette se précipita immédiatement dans l'escalier et pénétra dans le logis de M. Lafortune. Aidé de quelques hommes, il descendit l'infirme et le fit transporter en toute sécurité dans une maison voisine. Mme Fernand Lafortune qui se trouvait également dans le logis rempli de fumée fut également conduite chez un voisin.

Décès de Mme Arthur Grenier

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme veuve Arthur Grenier (née Alice Fournier), survenue hier après-midi. La défunte était âgée de 83 ans. Elle était la mère de M. Jean Grenier, gérant d'affaires du journal Le Devoir.

La défunte laisse également dans le deuil deux autres fils: Charles, ancien employé de l'Imperial Tobacco, et Paul, employé au département fédéral de l'accise; deux filles: Mlle Blanche et Léa Grenier; trois bruns: Mmes Jean Grenier (Germaine Roy), Paul Grenier (Laure Pharaud) et Charles Grenier (Nérée Baisille).

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Victor Dubois, 3619, rue St-Denis. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 h. 30, en l'église St-Louis-de-France.

Le Devoir offre ses plus vives condoléances à la famille Grenier.

Ecole temporaire dans la paroisse anglaise St. Monica

Une école temporaire, de 4 à 6 classes, sera érigée le plus tôt possible à proximité de Benny Farm, dans la paroisse St. Monica, à Notre-Dame-de-Grâce.

C'est la promesse que les membres de la Commission scolaire de Montréal ont faite hier après-midi à M. l'abbé Frank McMahon, desservant de la paroisse, qui s'était présenté devant la commission pour exposer les besoins urgents de ses ouailles.

Aidé de cartes et de statistiques, M. l'abbé McMahon a dit que la population catholique de langue anglaise de ce district était totalement privée d'écoles. Il a révélé qu'environ 200 enfants sont obligés, en ce moment, de franchir de longues distances, aux heures d'affluence, pour suivre des cours dans les écoles catholiques les plus rapprochées.

Il a souligné qu'un grand nombre d'enfants, dans sa paroisse, sont nés de mariages mixtes et que les parents repoussent difficilement la tentation d'envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes, bien plus rapprochées et pourvues de gymnases, de piscines, etc. En fait, ce moment, de franchir de longues distances, aux heures d'affluence, pour suivre des cours dans les écoles catholiques les plus rapprochées.

Les commissaires ont assuré qu'une école temporaire sera construite rapidement, pour parer aux besoins les plus urgents. D'ici deux ans, la commission érigera une école permanente.

Un pompier sauve un infirme des flammes

Un pompier qui revenait de son travail a sauvé hier un infirme qui avait eu les deux jambes amputées et une jeune femme.

M. Ernest Lafortune, 50 ans, 1444 rue Beaudry, était dans l'impossibilité de sortir de son logis envahi par la fumée provenant d'une imprimerie incendiée, au-dessous de sa demeure, lorsque le chef du district no 7, M. Armand Durette, apercevant la fumée, accourut au secours de l'infirme et de sa nièce, Mme Fernand Lafortune.

Les flammes ont causé des dommages considérables à l'imprimerie de M. Lafortune, au 1450 rue Beaudry. L'eau et la fumée ont fait des dégâts dans deux logis et 7 bureaux qui se trouvaient dans le même immeuble.

M. Durette demeure en face de l'immeuble incendié. Il avait travaillé toute la nuit et n'était de retour chez lui que depuis quelques minutes lorsqu'il entendit des cris. En arrivant à la maison, il apprit qu'il y avait un infirme au 2e étage.

M. Durette se précipita immédiatement dans l'escalier et pénétra dans le logis de M. Lafortune. Aidé de quelques hommes, il descendit l'infirme et le fit transporter en toute sécurité dans une maison voisine. Mme Fernand Lafortune qui se trouvait également dans le logis rempli de fumée fut également conduite chez un voisin.

Un nouveau couvent à Saint-Antoine de Tilly

Québec, 22 — La paroisse de Saint-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière, sera bientôt dotée d'un magnifique couvent en briques, dans lequel on pourra aménager six classes et un logement pour les religieuses.

Cette nouvelle a été annoncée par M. René Bernatchez, député de Lotbinière, qui a fait de nombreuses et fructueuses démarches pour obtenir un octroi permettant la construction d'un tel couvent.

Le contrat a été accordé récemment à la Plessis Construction. Il est au montant d'environ \$75,000. M. Bernatchez nous a déclaré que l'octroi du gouvernement était très substantiel.

Le député de Lotbinière a représenté que la paroisse de Saint-Antoine, depuis un grand nombre d'années ne possédait pas une école capable de répondre aux besoins scolaires de l'endroit.

Les travaux sont commencés depuis quelques jours, ils seront poursuivis avec la plus grande rapidité possible, en dépit de la saison rigoureuse.

AGENOUILLOIRS
Spécialistes en rembourrages
(Cousinement caoutchouté et plastique)
Camille Longpré
432 ouest, rue Ontario Montréal LA. 8214

HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS
par le chanoine Lionel GROULX

2e série (1713 à 1763) : causeries à la radio
le dimanche, à CKAC, à 4 h. 30
1ère série (1534-1713) : un fort volume récemment paru:
● Edition courante : \$2.00 l'exemplaire
● Edition spéciale : \$3.50 l'exemplaire
(numérotée, autographiée, sur papier Byronic)

L'ACTION NATIONALE
422 est, rue Notre-Dame MA. 2837

Jacobus Strauss remplace le maréchal Smuts

Bloemfontein, Afrique - du Sud, 22 (Reuter). — M. Jacobus G. N. Strauss a été élu ce matin chef du parti unitaire, en remplacement du maréchal Jan Christian Smuts, décédé il y a quelques mois.

Nouvelle série de conférences pour le comté de Chambly

La Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal a bien voulu encore cette année, grâce à la bienveillance de son doyen, M. Esdras Minville, patronner une nouvelle série de conférences à l'attention des citoyens du comté de Chambly.

Le R. P. Jacques Cousineau, S.J., qui fut l'âme dirigeante et le délégué de l'Université, ayant été nommé à Québec, professeur au Collège des Jésuites, a été remplacé par le R. P. Guillemette, O.P., qui remplira les mêmes fonctions.

La Commission de formation sociale du comté, chargée de l'organisation de ces cours gratuits, est heureuse d'informer ses fidèles auditeurs de l'an dernier et tous ceux qui désirent s'y joindre cette année que la séance d'ouverture, les sujets traités et les noms des conférenciers seront publiés incessamment.

Chacun est invité d'avance à venir bénéficier des enseignements précieux et pratiques que notre université se donne la peine de mettre si obligeamment à notre portée.



VERS L'OUEST — Après un entraînement au camp de Petawawa, Ont., ces membres du régiment Royal Canadien qui fait partie de la Brigade spéciale du Canada devant servir sous les drapeaux des Nations Unies, ont pris le train pour Fort Lewis, Wash. Ils poursuivront leur entraînement complet depuis sa formation. Leur destination est encore inconnue. On croit cependant que la plupart d'entre eux seront appelés à servir en Corée et d'autres probablement en Europe. (Photo C.P.)

A l'occasion de la SEMAINE DU LIVRE
Le Devoir
présentera son supplément littéraire
SAMEDI prochain, le 25 novembre

Un choix des plus complets
SOULIERS • CHAPEAUX • ACCESSOIRES
COMPLETS et PALETOTS
pouvant se porter immédiatement
Max Beauvais
385 rue St-Jacques O.
Le magasin pour hommes par excellence à Montréal
Heures d'affaires : 9 a.m. à 5.30 p.m. tous les jours, sauf le samedi à 1 h.

MERCREDI, 22 NOVEMBRE 1950

Pour un mouvement des familles

Je voudrais signaler aujourd'hui un fait plus important que l'élection municipale. Nous ne le remarquons guère, parce qu'il est complexe, et en quelque sorte, diffus.

Depuis quelques années, un mouvement familial se dessine au Canada français. On a vu naître des revues consacrées à la famille, des associations ont orienté leurs recherches et leur action dans cette direction. Les lois du pays elles-mêmes en gardent la trace, au moins avec les allocations familiales; le vocabulaire politique s'est enrichi de quelques mots nouveaux. Des penseurs sociaux, comme Esdras Minville, ont creusé l'idée et en tirent des conclusions rigoureuses.

Cela provient d'abord des enseignements de Rome, qui n'ont cessé de revenir sur la primauté de la famille; et aussi de la pensée française qui, dans ce domaine comme dans tant d'autres, est l'artisan d'une renaissance chrétienne. Cela naît enfin de la conscience d'un péril mortel: la famille, ou du moins ceux qui réfléchissent pour elle, se sont réveillés soudain d'une longue sécurité dans un monde diamétralement hostile; elle se heurtait à des conditions sociales et économiques (du logement au salaire) qui la ruinent ou l'étouffent. Les législations faisaient pis que la combattre: elles l'ignoraient systématiquement. Une pensée individualiste ou marxiste la traitait en gèneuse ou en ennemie. L'égoïsme littéraire se contentait de caricaturer ses défauts et d'accentuer ses limites.

Il fallait une réaction profonde. Nous l'avons vu s'amorcer.

Depuis quelques mois, la convergence signalée plus haut devient chez nous plus évidente. Dans l'Action catholique, les services familiaux (préparation au mariage, éducation familiale, jeunes ménages) prennent de l'envergure; la J.O.C. prépare pour décembre une enquête sur les relations entre le foyer et l'école.

L'École des Parents du Québec amorce ces mois derniers des contacts entre les divers groupes familiaux, et se demande s'il ne serait pas temps de concerter l'action, peut-être même de lancer un grand mouvement des familles. Elle consacre les cours de cette année aux relations parents-maîtres. Notre confrère Léopold Richer reprend et examine cette idée dans *Notre Temps*, il en montre l'urgence; ses collaborateurs continuent de l'étudier. La Semaine sociale de Nicolet s'est livrée de son côté aux mêmes explorations sur le foyer, en fonction des autres réalités sociales: l'Etat, l'école, le logement. La Commission scolaire de Montréal organise un comité école et famille. Et j'en oublie.

Nous possédons un grand nombre d'associations. Mais il est clair qu'il nous manque un mouvement des familles. Nous l'avons senti vivement, il y a près de deux ans, quand éclata la grève des instituteurs à

Montréal. Les premiers en cause, c'étaient les enfants; or leurs parents, premiers responsables de l'éducation, n'avaient aucun moyen de se faire entendre. Dans ce conflit, qui les touchait d'abord, eux, les parents chrétiens, ne comptaient même pas; dans les sphères officielles, on ne songeait pas à les consulter, et y eût-on songé qu'on ne l'aurait pu parce qu'ils n'ont point de porte-parole mandatés.

Quand l'impôt sur le revenu s'organise sans tenir vraiment compte des réalités familiales, on se retrouve devant le même silence, la même impuissance des chefs de famille. Ainsi du logement. Ainsi de tant de lois dont les conséquences se répercutent sur la famille.

Sans doute, des organismes se mobilisent alors et se portent sur le front menacé. Mais on ne saurait attendre d'eux une action continue: ils s'occupent de trop d'autres questions, ils n'existent pas d'abord pour cette fin-là.

Hélas! se rendre compte qu'un mouvement est nécessaire, cela ne lui donne pas l'existence. M. Gérard Lemieux signalait la semaine dernière avec lucidité, dans *Notre Temps*, les obstacles qui restent à franchir.

Certains groupements se consacrent à l'Action catholique, ils ne sauraient en conséquence s'engager très avant dans le concret des questions sociales controversées. La matière est très vaste, mais justement, si vaste, qu'on s'y perdrait aisément: depuis la spiritualité conjugale et familiale (qui est en réalité l'aspect le plus profond et le plus grave du problème) jusqu'aux projets de réforme législative. Comment choisir? Comment unifier les volontés vers un objectif commun?

Vaudrait-il mieux pour l'instant, sans rien bâtir de neuf, agir par le moyen des instruments dont nous disposons, en les ajustant mieux, en les coordonnant: chacun accepterait librement de travailler, avec ses cadres et dans la mesure où il le peut, à réaliser l'idéal collectif? Ou bien serait-il préférable de lancer une œuvre nouvelle, adaptée aux circonstances, qui prendrait comme but fondamental de traduire dans les faits la doctrine sociale élaborée par la pensée chrétienne dans le domaine familial?

M. Lemieux suggérerait une rencontre préalable des organismes déjà engagés dans l'action familiale. Elle pourrait avoir lieu, dans une atmosphère de recherche et de sympathie, à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

L'idée nous paraît juste. Ne pourrait-on la réaliser, sans excès de hâte comme sans délais inutiles? L'heure est propice. Le projet répond aux grandes directives du Souverain pontife comme aux conseils de tout l'épiscopat québécois. La réalité l'impose, si nous voulons collaborer à la restauration de la famille.

André LAURENDEAU

BLOCS-NOTES

L'aide fédérale aux universités

L'Association générale des Étudiants de l'Université Laval vient de se prononcer en faveur de l'aide fédérale aux universités. Le vote a été de 14 à 7, "à la suite d'une discussion véhémente", dit le compte rendu de l'Action catholique. Il y a quelques semaines, l'Association générale des Étudiants de l'Université de Montréal s'était prononcée, à une faible majorité, contre l'aide fédérale aux universités.

La question s'est posée à la suite de la décision prise par la N.F.C.U.S. (National Federation of Canadian University Students) de lancer une grande campagne par tout le pays en faveur de l'aide fédérale à l'enseignement supérieur. Cette initiative centralisatrice a provoqué une réaction parmi les étudiants et c'est ce qui explique les débats qui viennent de se dérouler aux conseils des associations qui groupent les étudiants de nos universités françaises du Québec.

Comme on le voit, les opinions sont partagées chez nos étudiants. L'AGE.U. se prononce dans un sens et l'AGE.U.M. dans un autre. Les deux résolutions, qui ne sont d'ailleurs pas unanimes, sont contradictoires. La protestation des étudiants canadiens-français contre cette campagne centralisatrice manquera donc de vigueur.

Sans doute, les étudiants de Laval ont-ils inclus dans leur résolution une réserve à l'effet de respecter "le principe et l'esprit de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord" et de suggérer à la N.F.C.U.S. de réviser les recommandations qu'elle a soumises à la Commission Massey. Les étudiants de Montréal avaient adopté un moyen plus efficace pour obliger la fédération de tenir compte de leur point de vue. Ils avaient refusé d'accepter l'augmentation de cotisation décidée par la N.F.C.U.S. pour établir un secré-

tariat à Ottawa et mener la campagne énergiquement. Ils se sont ravisés malheureusement par la suite: au cours d'une seconde réunion de l'AGE.U.M., ils ont maintenu leur attitude de principe contre l'aide fédérale, mais ils ont accepté l'augmentation de cotisation.

On peut donc prévoir que la N.F.C.U.S. poursuivra sa campagne en faveur de l'intervention fédérale dans le domaine de l'éducation. Les protestations et les réserves de nos étudiants n'auront pas d'autre effet que d'introduire certaines précautions oratoires touchant l'autonomie provinciale dans les discours et les mémoires. Et la N.F.C.U.S. pourra prétendre exprimer le point de vue de tous les étudiants du Canada puisque les associations de nos deux universités françaises du Québec ne se seront pas désolidarisées de cette campagne comme Montréal a failli le faire.

La N.F.C.U.S.

Ces incidents soulignent une fois de plus les inconvénients et les dangers auxquels s'exposent les Canadiens français lorsqu'ils se laissent englober dans une fédération pancanadienne où ils se trouvent fortement en minorité et où l'on ne tient guère compte de leurs opinions et de leurs sentiments. La collaboration est sans doute désirable entre les deux groupes ethniques, sur tous les plans, mais il faut que ce soit une collaboration par la tête, une collaboration d'égal à égal.

Sur le plan de la politique fédérale, nous constituons une minorité qui représente le tiers de la population et nous pouvons donc compter sur le tiers ou au moins sur le quart de la représentation. Aux conférences fédérales-provinciales, nous nous trouvons réduits au dixième de la représentation parce que nous ne dominons qu'une seule grande province au lieu de plusieurs petites. Et c'est

ce qui se produit au sein de la plupart des fédérations qui s'étendent à tout le pays et qui groupent la plupart du temps des associations provinciales.

Dans le cas de la National Federation of Canadian University Students, la situation est encore pire. La représentation n'est pas organisée en fonction des provinces, mais en fonction des universités. Et comme l'organisation des universités anglaises diffère de la nôtre, — une faculté des arts équivalant aux quatre dernières années de notre cours classique, suffit à constituer une université — les universités anglaises sont beaucoup plus nombreuses que les universités françaises.

En fait, nos trois universités de Laval, de Montréal et d'Ottawa se trouvent associées dans la fédération à 14 autres universités-membres. Trois sur 17 et il est probable que d'autres universités anglaises se joindront bientôt à la N.F.C.U.S. Notre représentation se réduit donc au sixième.

Non seulement nos étudiants canadiens-français se trouvent-ils en minorité dans l'ensemble, mais ils ne peuvent même pas prétendre représenter la majorité des étudiants du Québec. McGill, Université de Bishop College, Macdonald College et Loyola sont membres de la N.F.C.U.S. au même titre que Laval et Montréal. Il se trouve même que Loyola, simple collège affilié à l'Université de Montréal, peut annuler le vote de l'Université de Montréal tout entière au conseil de la fédération. Dans les circonstances, nos étudiants canadiens-français ne peuvent s'attendre d'en mener bien arge à la N.F.C.U.S.

L'exemple des coopératives

Nos coopérateurs se sont trouvés dans la même situation que nos étudiants. Le même problème s'est d'ailleurs posé pour bien d'autres groupes. Les dirigeants de notre mouvement coopératif

LETTRES AU DEVOIR

LOUIS DUPIRE ET SAINTE-JUSTINE

Cher Monsieur Filion,
Les membres du conseil d'administration de l'hôpital Sainte-Justine, à leur réunion du mardi 7 novembre 1950, ont unanimement résolu de vous adresser des remerciements pour l'aide généreuse accordée par le *Devoir* à la récente campagne annuelle de souscription de l'hôpital. Dès la fondation de l'hôpital Sainte-Justine, le *Devoir*, par la plume du regretté Louis Dupire, s'est fait le zélé propagandiste de la nécessité d'un hôpital pour enfants à Montréal. Cette aide généreuse de votre journal nous a valu un témoignage tangi-

LES INSTITUTRICES A LA RETRAITE

Cher Monsieur Candide,
Je vous félicite sincèrement pour votre article de l'Actualité: "Tout va très bien" (*Devoir* 17 nov.).

Sujet: \$60 millions pour la voirie, mais les institutrices à la retraite continuent à recevoir une pension annuelle de \$270.00.

Eh bien oui, c'est ainsi, et le Chef catholique de la catholique province de Québec trouve cela naturel, logique.

Devant une injustice aussi flagrante, les vieilles maîtresses d'école au cœur grand... à la mesure même de leur grande et noble profession, n'éprouvent aucun sentiment de révolte; elles pardonnent, tout en continuant à soutenir de leurs maigres deniers la Corporation des institutrices catholiques de la province, qui travaille sans relâche au redressement de cette lacune dont elles sont les victimes.

Elles offrent leurs prières et leurs sacrifices afin que soient comprises et mises en pratique

ces paroles de notre sympathique archevêque, S. Exe. Mgr Léger: "Quiconque possède sur les éducateurs une parcelle d'autorité se doit d'assurer à ceux qui se dévouent à la formation de la jeunesse, les moyens de vivre digne-ment". (Marg. Bourgeois, modèle des éducateurs, p. 372).

Est-ce la faute à la Ste-Catherine qui approche... ou je poserais une autre épingle au traditionnel bonnet, ou bien aussi que notre Maurice est célibataire... toujours est-il que je ne lui garde aucune rancune. Je suis plus heureuse que lui: j'aime mon prochain!

Que Dieu l'éclaire et le guide, afin que les institutrices retraitées aient un jour sur la terre leur place au soleil.

Pour le ciel, je ne demande rien car il est écrit: "Ceux qui ont enseigné le bien brilleront comme des étoiles dans l'éternité". C'est ce même bonheur que je souhaite à Maurice!

UNE INSTITUTRICE DE COEUR ET D'ÂME

LE FRANÇAIS A LA K.L.M.

Monsieur le Rédacteur en chef,
C'est sans sans sans une certaine surprise que j'ai lu, dans votre numéro du 8 novembre, des observations incriminant la forme, en français, dans laquelle était rédigé un communiqué qui aurait été diffusé par nos services il y a environ cinq mois.

Vous n'avez certainement aucun désir de vous lancer dans les subtilités d'un débat purement académique; il n'est que juste, cependant, de faire une mise au point quant à l'origine de ce texte et la part de responsabilité qui nous revient dans sa diffusion.

Le texte en question esquissait l'histoire de notre compagnie; il faisait partie d'une série de notes documentaires au sujet des organismes et compagnies de transport aérien desservant Montréal; ces notes, diffusées par un comité spécial lors de l'inauguration de l'édifice de l'Aviation internationale, étaient destinées à aider la presse montréalaise, dans un esprit de pure courtoisie, en lui fournissant sous une forme commode un grand nombre d'éléments d'information qu'il eût peut-être été difficile et long de réunir par d'autres moyens.

Comme il arrive fréquemment en pareil cas, ces renseignements nous ont été demandés après l'heure de la clôture de nos bureaux: c'est pourquoi nous avons remis un texte hâtivement improvisé, pensant qu'il serait revu et corrigé en français. Or, par suite d'un malentendu, dans la hâte de remettre ces renseignements à la presse à temps pour qu'ils puissent être utilisés, on a négligé de revoir notre texte; de fait, dès que nous nous en sommes aperçus, nos services ont fait des représentations à ce sujet.

Les critiques contenues dans votre article laissent entendre que c'est la K.L.M. qui porte la responsabilité de ce texte défectueux. Notre compagnie a pour principe d'attacher à ces questions un soin particulièrement attentif. Ayant acquis une longue expérience et desservant virtuellement toutes les parties du monde, nous avons toujours veillé à ce que les publications de la compagnie, en quelque langue que ce soit, soient correctement rédigées du point de vue de la grammaire et de l'usage.

Mais ce n'est pas tout: les garçons de cabine et les hôtesses de l'air de la K.L.M. doivent posséder une connaissance pratique de trois des langues suivantes, au minimum: français, anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, langues scandinaves et néerlandaises.

Je pourrais encore ajouter que le personnel navigant de la K.L.M. a pour instructions de s'adresser aux passagers canadiens-français, et ceci non seulement dans les traversées entre Montréal et l'Europe, mais aussi à bord de nos avions reliant l'Europe au reste du monde.

Je regrette de n'avoir pas eu le plaisir de faire la connaissance de votre correspondante. Je serais enchanté d'avoir avec elle une conversation, qui pourrait avoir lieu en général et de nos caisses populaires en particulier ont été invités à entrer dans de vastes fédérations qui auraient embrassé les provinces. Ils auraient alors vu leur représentation réduite au dixième, même dans le cas des caisses populaires où le Québec n'importe de beaucoup sur les neuf autres provinces réunies et quant au nombre des sociétaires et quant au montant des dépôts.

Ils ont préféré se constituer des fédérations françaises qui réunissent les coopérateurs de toutes les provinces et qui sont parallèles aux fédérations anglaises. Cela n'exclut pas la collaboration comme on l'a vu lorsque le gouvernement fédéral a décidé de taxer les coopératives. Les dirigeants des deux fédérations se sont parfaitement entendus pour défendre leurs intérêts communs à Ottawa.

La collaboration s'est cependant organisée sur un pied d'égalité entre deux organismes indépendants. Les négociations d'égal à

Les superstitions et leurs conséquences économiques

par Tibor MENDE

On affirmait récemment qu'avec les poubelles d'une ville de 100,000 habitants aux États-Unis on pouvait nourrir une ville de 100,000 habitants en Europe; avec celles d'une ville européenne de 100,000 habitants, une ville de 100,000 habitants en Extrême-Orient.

Cette image saisissante n'est pas une boutade: on le voyait hier en lisant les faits accumulés par Tibor Mende aux Indes.

Il montre cette fois qu'aux difficultés techniques se surajoutent des superstitions dont les conséquences pratiques sont désastreuses.

II
Aux Indes, la vache est un animal sacré et la religion hindoue interdit de la tuer. La nouvelle Constitution républicaine, sous la pression des hindous orthodoxes, interdit l'abattage du bétail. C'est vraiment une chose curieuse et, en un sens, représentative des étranges contradictions qui pèsent sur la mentalité indienne.

Il y a bien des siècles, à une époque qui se perd dans la légende, la vache se vit attribuer un caractère sacré à cause de son utilité universelle: elle donnait la vie, fournissait le lait, aidait l'homme dans son travail. Mais aujourd'hui, l'infériorité religieuse a fait de cette antique vénération un moyen sadique de torturer des millions d'animaux avec une incroyable cruauté.

Trop de vaches...
Avant la "Partition", l'Inde possédait un tiers du cheptel mondial, environ 215 millions de têtes en 1934 — soit deux fois plus de têtes par arpent que le Danemark, modèle des pays laitiers de l'Europe. Mais la plupart de ces animaux sont complètement inutiles et n'ont pas d'autre valeur que celle de leur peau et de leurs os. Si l'on excepte une poignée de gens européens, les Indiens ne mangent

pas de viande et, pour des raisons d'endoctrinement, ils sont aussi dégoûtés par la viande de bœuf que le serait un Européen à qui l'on offrirait de la viande de chat. Les bouchers de l'Inde sont tous musulmans, et la nouvelle qu'une vache a été abattue suffit souvent à déclencher des échauffourées et des bagarres sanglantes entre musulmans et hindous. La religion hindoue interdit d'abattre les animaux, même lorsqu'ils sont vieux et malades, si bien qu'ils vont se multipliant bien au-delà de ce que la terre indienne peut nourrir. Au lieu d'être une aide pour le pays, elle est devenue une véritable calamité.

Les rats et les singes comptent parmi les plus nuisibles. Leurs invasions périodiques sont une véritable calamité. Ici encore les coutumes religieuses sont l'obstacle le plus sérieux aux mesures de prévention. Dans les villages où le serpent est adoré, il faut nourrir le cobra lui-même et il est interdit de le détruire. Il ne faut pas empêcher les singes de tous, font de leur nourriture, de crainte de s'attirer la colère du dieu-singe, Hanuman.

Voilà donc une vue d'ensemble des principaux facteurs qui maintiennent la campagne indienne dans un état arriéré et l'empêchent de secouer l'étreinte de la misère. A l'heure actuelle, un demi-million de villages indiens sont encombrés de gens sous-alimentés, malades, en mauvais état physique, liés par une multitude de superstitions et de traditions paralysantes, et qui manquent de l'intelligence ou de l'initiative nécessaires pour sortir de l'ornière créée par des siècles de misère qui les rend prisonniers de leur destin. De plus, le peu qu'arrive à tirer d'un sol épuisé un labour mal organisé, est distribué avec une injustice scandaleuse.

(suite et fin demain)
(Esprit)

Le Centre catholique d'Ottawa

Qui, parmi les laïcs, ne connaît le petit missel hebdomadaire: "Prié avec l'Eglise" et, parmi les prêtres, le "Service de l'Homélie"? Ce ne sont là que deux, — les premières, — de multiples initiatives du Centre catholique de l'Université d'Ottawa. D'autres sont venues s'ajouter comme les cours par correspondance; préparation au mariage, orientation dans la vie, Catholic Information Service; le Mouvement Pro Russia, etc. Le Centre célébrera le 8 décembre prochain son quinzième anniversaire. Son but est de mettre à la disposition des foules les trésors de la vie et de la doctrine chrétienne, suivant les enseignements des Souverains Pontifes. Il a déjà accompli des merveilles. Nous lui souhaitons de continuer et même d'accroître encore son œuvre bienfaisante pour le plus grand bien des âmes et l'extension du règne de Notre-Seigneur. (I.S.P.)

... Et trop peu de lait

Rien d'étonnant à ce que les villes indiennes soient mal ravitaillées en lait. A l'exception des riches, qui élèvent des vaches pour leur propre compte ou qui peuvent payer le lait au prix du marché noir, la plupart des enfants indiens sont élevés sans avoir jamais vu ce qui peut s'appeler un verre de lait.

Bien que le cheptel de l'Inde soit le plus nombreux du monde, la consommation de lait est de loin la plus basse. Une vache indienne donne en moyenne 600 litres de lait par an, tandis qu'une vache anglaise en donne neuf fois plus. Les provinces-Unies par exemple, 7% seulement des vaches arrivent à donner six litres de lait par jour, alors qu'en Europe occidentale elles en donnent plus de vingt. La majorité des vaches in-

rait bien ne jamais être inscrites. (1)

Ces réserves faites, voici le projet: "Cette loi pourra être citée sous le titre de 'Loi pour sauvegarder l'œuvre bienfaisante, progressive et irremplaçable de l'Union nationale dans la province de Québec'.

"Attendu qu'une bombe atomique pourrait replonger l'agriculture dans le marasme d'où nous l'avons tirée; "Attendu que l'Union nationale a fait plus en trois ans que ses adversaires en quarante ans de réformes soi-disant libérales et qu'il importe de préserver cette œuvre; "Attendu que la province de Québec est plus grande que la France, l'Angleterre, l'Ecosse, la Belgique, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et la moitié de l'Etat de New-York réunis et qu'il importe de protéger un aussi vaste territoire;

"Attendu que la chute d'une bombe atomique violerait les droits de la province; "Attendu que la bombe atomique n'est pas un produit de notre artisanat; "Attendu que l'Union nationale a fait, — une fois de plus — œuvre de pionnière en adoptant une Loi du cadenas et qu'il est opportun de compléter cette législation énergique et clairvoyante; "A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

"1.— Il est défendu d'importer, d'acheter, d'offrir en vente, de transporter, de donner, d'échanger, de cacher ou de laisser tomber inconsiderément des bombes atomiques dans les limites de la province de Québec; "2.— La police provinciale pourra, sans mandat, arrêter toute personne violant sciemment les prescriptions du précédent article ou toute personne qu'elle soupçonnera sérieusement d'être en train de jouer avec une bombe atomique; "3.— Toutes les bombes atomiques trouvées sur les lieux de telles arrestations ou dans les goussets de la ou des personnes ainsi arrêtées seront immédiatement confisquées, envoyées au Musée provincial et gardées à vue jour et nuit, comme s'il s'agissait de trésors polonais; "4.— Toute personne voulant se servir de la bombe atomique pour des fins honnêtes devra au préalable se munir d'un permis de port d'arme et prouver sa bonne foi en payant une taxe d'amusement dont le montant sera déterminé par le lieutenant-gouverneur en conseil; "5.— Toute personne contrevenant aux prescriptions de la présente loi sera passible des mêmes peines que les personnes violant la Loi pour interdire la vente de la margarine dans la province de Québec, cet autre fleau dont nous a préservés l'Union nationale. "La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction."

LEX

Un mort, un blessé dans une collision, avenue du Parc

Deux jeunes hommes de 16 et 21 ans — Accident entre un solotram et une auto, causé par l'état glissant de la chaussée

Un jeune homme de 16 ans a perdu la vie, hier soir, et un autre, de 21 ans, est gravement blessé à la suite d'une collision, causée par l'état glissant de la chaussée, entre un solotram et une automobile, avenue du Parc, à la hauteur de la rue Rachel.

M. Fred Brock, 16 ans, domicilié à 5304 avenue du Parc, a succombé hier soir à l'hôpital Saint-Luc, à une fracture du crâne qu'il avait subie dans l'accident, tandis que M. David Reinhardt, 21 ans, 5369 avenue du Parc, souffre pour sa part de multiples contusions à la tête ainsi que d'une fracture à la hanche.

L'accident est survenu vers 4 h. 30, à l'heure où la circulation est la plus dense.

M. Reinhardt conduisait une automobile, la propriété de M. Frank Samuel, 5597 avenue McLean, vers le nord de l'avenue du Parc, quand il en perdit soudainement le contrôle. La neige qui était tombée hier après-midi avait glacé la chaussée et c'est ce qui a fait glisser les roues de l'automobile des victimes.

Le véhicule alla donner de côté sur l'avant du solotram numéro 1889, du circuit Van Horne-96, qui roulait vers le sud. La collision se produisit avenue du Parc, à cinq cents pieds de la hauteur de la rue Rachel.

Le véhicule fut presque totalement démolé dans la collision violente : les deux côtés de la carrosserie se touchaient; les sièges avaient été projetés hors du véhicule, avec les deux passagers; le sang coulait partout et les témoins oculaires croyaient les deux hommes morts. On les fit conduire en ambulance à l'hôpital Saint-Luc.

Le conducteur du tramway subit une contusion au genou; il s'agit de M. Roméo Perrier, 36 ans, 7196 rue de Normandie. M. Perrier refusa tous soins médicaux et continua son devoir en allant conduire son tramway à la remise.

La circulation fut interrompue pendant plus d'une heure, entre les rues Mont-Royal et l'avenue des Pins, sur l'avenue du Parc, par suite de cet accident.

Nouvelles infirmières diplômées à Saint-Luc

Collation des diplômés sous la présidence conjointe de S. Exc. Mgr Chaumont et de l'hon. sénateur David.

C'est sous la présidence conjointe de S. Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, et de l'hon. sénateur Athanase David, qu'a eu lieu, hier soir, la collation des diplômés aux nouvelles infirmières de l'hôpital Saint-Luc.

Au cours de son allocution, S. Exc. Mgr Chaumont a recommandé aux gardes-malades de ne pas oublier l'apostolat auprès de leurs malades tout en mettant leur science au rétablissement des corps.

Le sénateur David et le Dr H. J. Tétrault, surintendant médical de Saint-Luc ont aussi porté la parole. Les nouvelles infirmières diplômées sont au nombre de douze. Ce sont Mmes Thérèse Asselin, de Ste. Justine de Newton; Julieanne Barrette, d'Ottawa; Rolande Bonenfant, de la Rivière-Ouelle; Madeleine Frenette, de Thetford-les-Mines; Yvette Gagnon, de Bersimis; Jacqueline Lavoie, de Tourville; Marie Levesque, de la Rivière-Ouelle; Ghislaine Pelletier, de St-Roch-des-Aulnaies; Rita Pelletier, de Montréal; Julieanne Provost, de Ste. Julie-de-Verchères; Lucette Surprenant, de Montréal; Eliane Trudel, de Ste-Thérèse.

Mlle Julieanne Provost a gagné le prix d'excellence offert par l'hon. Athanase David, président de conseil d'administration de l'hôpital, avec un total de points de 93,2%. Mlle Marie Levesque a remporté le prix d'étiquette professionnelle offert par le Dr et Mme Roméo Boucher; Mlle Eliane Trudel a remporté le prix d'esprit administratif offert par M. et Mme J.-H. Roy. Mlle Thérèse Asselin a remporté le prix de technique opératoire offert par le Dr et Mme Louis Bernard.

VICTORIA ET SON HUSSARD

Un triomphal succès d'une très belle histoire d'amour.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

...depuis 1892



"TRANCHEMONTAGNE"

459 St-Sulpice, Montréal, B.E. 4428

M. J.-P. Gauthier, C.A., décédé lundi

M. Jean-Paul Gauthier, C.A., est décédé subitement, lundi soir, le 20 courant, à l'âge de 42 ans.

Né le 12 mars 1908, il fit ses études commerciales au collège St-Laurent puis ses études universitaires à l'École des hautes études commerciales dont il obtint la licence en sciences commerciales en 1927. En juin 1929, il fut admis à l'Institut des comptables agréés de la province de Québec dont il était le secrétaire honoraire au moment de son décès. Pendant plusieurs années il fut professeur de l'École des hautes études commerciales.



M. J.-P. GAUTHIER

Avantagusement connu dans le monde des affaires, il faisait partie de la firme Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie, comptables agréés. Membre du conseil d'administration de la Chambre de Commerce de Montréal, il présidait le comité d'orientation. Il était également un membre du club St-Laurent-Kiwamis, dont il fut pendant plusieurs années directeur et trésorier. Il était également membre du club St-Denis.

Il laisse dans le deuil son épouse née (Guertin) Hélène; deux filles, Louise et Françoise, un fils, André, sa mère, Mme J.-R. Gauthier; ses sœurs, Marguerite, Marie et Yvette, un frère, Roger Gauthier, professeur à l'Institut botanique et secrétaire de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; ses beaux-frères, MMs. Roméo Ste-Marie, Adrien Guertin, Hubert Guertin, Roch Ste-Marie, Albert Charron et Paul Guertin; ses belles-sœurs, Mmes Roméo Ste-Marie, Adrien Guertin, Hubert Guertin, Paul Guertin, Roch Ste-Marie et Roger Gauthier.

Sa dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 5141 boulevard Lasalle, à Verdun. Les funérailles auront lieu demain, à 9 h., en l'église Notre-Dame de Lourdes de Verdun.

Réunion de la S.S.J.B.

St-Genève: Assemblée régulière, ce soir, à 8 h. 30 p.m., local habituel. Invitation à tous nos membres.

"Le raid de Dieppe fut une leçon de tactique et de stratégie"

Le général H. D. G. Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Nos troupes escortées

Au tout début de la guerre, le premier contingent des troupes canadiennes était prêt à s'embarquer mais nous manquions à ce moment de navires de guerre qui auraient escorté le convoi. Il s'agit, alors, de convaincre M. Churchill, premier Lord de l'Amirauté, de bien vouloir fournir cette escorte. M. Churchill hésita longtemps à risquer ses navires, la mer étant infestée de sous-marins nazis. A la fin, M. Churchill se laissa fléchir et le général Crerar réussit à obtenir l'escorte demandée.

La leçon de Dieppe

Après avoir vanté les qualités militaires du maréchal, vicomte Montgomery d'Alamein, le général Crerar a parlé du raid de Dieppe comme "d'une leçon de tactique et de stratégie." On a compris, par la suite, que, pour ce genre d'opération, il fallait des armes et un équipement spécial qu'on devait obtenir par la suite. Enfin, ce raid aura permis d'améliorer les tactiques de débarquement, ce qui devait rendre possible, plus tard, l'établissement de solides têtes de pont en Normandie. Tout compte fait, selon le général Crerar, la leçon de Dieppe aura été salutaire puisqu'elle fut une expérience qui a hâté la victoire des alliés.

Discipline de l'armée

En terminant, le général Crerar s'est dit fier de la tenue des troupes canadiennes au cours du dernier conflit. "Même en congé, dit-il, nos troupes se sont conduites

Une Association d'accueil franco-canadienne fondée bientôt à Montréal

M. Jean-Marc Léger l'annonce dans une conférence de presse — Le nouvel organisme travaillerait en coopération étroite avec une association parisienne analogue — Premières structures établies — Fondation d'un Club de l'Accueil et d'une Association de l'Amitié française

M. Jean-Marc Léger avait convoqué, au soir, au Foyer des Comptables, des représentants de l'Association d'accueil franco-canadienne, des journalistes et quelques amis pour annoncer le lancement public de l'Association d'accueil franco-canadienne.

M. Jacq-Léger, frère de Paris d'après Madaule, écrivain français de passage à Montréal, participait à la réunion. Nous offrirons à quelques jeunes Français un séjour, à toutes fins utiles, au Canada, en retour de leur passage à Montréal, participant à la réunion.

"Il s'agit, expliquait M. Léger, de constituer, sous le nom d'Association d'accueil franco-canadienne, et sous le patronage de l'Ambassade et des Consuls de France au Canada, un centre d'accueil, de contacts et de renseignements, où, d'une part, seraient reçus et aidés de toutes manières possibles les Français, (et habitants de l'Union française) de passage en Canada français, et où, d'autre part, Français et Canadiens français pourraient obtenir tous renseignements, les premiers sur le Canada, les derniers sur la France et l'Union française."

"Evidemment, cet organisme canadien est appelé à coopérer étroitement avec l'organisme parisien du même nom, qui s'occupe déjà depuis quelques années d'aider les nôtres lorsqu'ils débarquent sur la terre de France. Ce centre d'accueil a déjà rendu d'innombrables services à un grand nombre d'étudiants et de visiteurs canadiens-français à Paris."

Nécessité d'un tel organisme

"L'urgence de la nécessité de resserrer le plus possible les liens existants entre les diverses communautés françaises au monde et, plus particulièrement quant à ce qui nous touche de plus près, entre la France et le Canada français, n'est contestée par personne. Encore importe-t-il, cependant, que la reconnaissance de ce fait dépasse le plan des discours pour se traduire dans une action authentique, persistante et féconde. Puisqu'il s'agit de travailler à une large intensification des échanges et de relations entre France et Canada français, le meilleur moyen d'y arriver ne serait-il pas de constituer un organisme qui s'occupe à partir des préoccupations quotidiennes, c'est-à-dire qui s'efforce de répondre d'abord aux problèmes immédiats des Français et des Canadiens français surtout des jeunes Français et Canadiens français de tous milieux — aux questions de tous ordres que ceux-ci se posent les uns au sujet des autres? C'est pourquoi est proposée la constitution, à Montréal, d'un 'Accueil franco-canadien'."

Buts principaux

"L'organisme, dont nous désirons lancer aujourd'hui l'idée, verrait à accueillir les Français de passage au Canada. A leur fournir renseignements, assistance et contacts afin que leur voyage devienne véritablement fructueux; à établir un centre de renseignements permanent à l'usage de tout Français."

"Le raid de Dieppe fut une leçon de tactique et de stratégie"

Le général H. D. G. Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

Le général Crerar a prononcé une conférence, hier soir, devant les membres de l'Institut militaire de Montréal. Ancien soldat de carrière, commandant des troupes canadiennes en Europe au cours de la dernière guerre, le général Crerar est aujourd'hui à sa retraite. Aussi, est-ce en tant que simple citoyen qu'il est venu entretenir son auditoire "de quelques souvenirs des années 1939-45."

nisme une solide structure financière, nous songeons:

a) à la constitution d'un "Club de l'Accueil franco-canadien" auxquels seraient invités à adhérer, moyennant un versement de \$10 par année, des Canadiens français susceptibles de par leur situation (mondes des affaires, de l'université et de la politique) de rendre service à l'Accueil et qui seraient en quelque sorte des "patrons" de l'Accueil;

b) à la constitution d'une grande Association de l'Amitié française à laquelle seraient invités à adhérer tous les gens intéressés, surtout les universitaires, professionnels, journalistes et étudiants, ce, moyennant une cotisation qui pourrait être, par exemple, de \$2 par année;

c) enfin, à l'obtention de subventions des organismes officiels (gouvernement de la République française, de la province de Québec et de la municipalité de Montréal) et d'organismes privés (mouvements de jeunesse, corps professionnels, associations nationales, etc.).

Direction

En terminant, M. Jean-Marc Léger annonça la formation d'un comité consultatif constitué pour le présent de MM. Pierre Tisseyre, Roger Duhamel et du Dr Roméo Boucher. Un comité exécutif fut également formé dont M. Léger assume la direction; le directeur adjoint en est Noël Pénasse, le trésorier, M. José Leroux, le secrétaire, Mlle Yvette Giroux, et le publiciste, M. François Pélaudeau.

A la fin de la réunion, M. Jacques Madaule fut invité à dire quelques mots. Il le fit avec beaucoup de courtoisie, louant cet effort de compréhension française qu'on entreprend chez nous et mettant en relief ce qu'il peut y avoir de fructueux dans un échange réel entre Français d'Europe et Canadiens français.

Aspect financier

"Afin d'assurer au nouvel orga-

AUTOUR du MONDE

(suite de la première page)

les Siamois, nous nous sentons en pleine confiance.

— Voilà vos papiers!

Et la liberté!

Déjà, nous avions fait le plein d'eau et le plein d'essence et l'"Alouette" a été graissée et lubrifiée comme il se doit.

Et à l'instant même, nous partons vers le sud, vers Singapour. Une route intéressante qui sera coupée d'une étape en chemin de fer, nous ne savons qu'exactement. Vers l'aventure...

N. B. — On rejoint les deux voyageurs par lettre-avion: Poste restante, Bénarès, Indes, Asie.

Ressemble vraiment à un boudha, cet officier du bureau de l'immigration (qui vient d'ouvrir après trois jours de fêtes légales), sérieux et impénétrable devant ses lasses de papiers.

Il nous semble que la papeterie officielle se résume à du papier ligné que l'officier recouvre d'hieroglyphes avec une application de premier de classe. Ce long pensum (quatre pages manuscrites de papier ministériel) explique notre présence à Bangkok et nos projets de départ.

— Quand comptez-vous partir? interroge le boudha.

— Quand... vous aurez terminé les papiers.

Nous n'osons pas dire "aujourd'hui", parce que, au train où il va, notre homme mettra plusieurs jours. Il est 10 h. 30 et il y a déjà une heure que nous attendons, soumis et souriants.

Enfin, il se lève en souriant. Ça y est. Tout doit être en règle.

— Vous devez avoir faim? nous demande-t-il. Alors allez donc manger et vous reviendrez chercher vos papiers cet après-midi.

Et nous qui rêvions de partir ce matin!

Vers 2 heures nous sommes de retour. Il semble bien que l'interminable pensum est copié. Il ne reste plus qu'à le signer.

Nous avons toujours une certaine répugnance à signer des déclarations en langue étrangère dont nous ne comprenons pas le premier mot. Quand donc l'esperanto sera-t-il la deuxième langue de tous les pays du monde?

Mais, inutile de discuter la chose avec ce gros officier et, les yeux fermés, signons. D'ailleurs, avec

Représentants des manufacturiers au Conseil municipal

MM. K. G. K. Baker, Paul S. Smith, C.R., et Bernard Sarrazin, C.R., viennent d'être choisis pour représenter l'Association des manufacturiers canadiens au conseil municipal pendant le mandat commençant le 11 décembre prochain.

M. Paul S. Smith, C.R., diplômé de McGill et membre du Barreau, est présentement conseiller juridique et secrétaire de la Dominion Rubber Co. Ltd.

Diplômé de l'Université de Montréal et membre du Barreau, M. Bernard Sarrazin, C.R., est attaché au service du personnel de l'Aluminium Co. of Canada.

MM. Smith et Baker représentent la CMA au conseil municipal depuis quelques années déjà. Le premier depuis 1942 et le second depuis 1947, tandis que M. Sarrazin a été nommé au début de 1950 pour remplacer M. Rodolphe Dubuc.



Me Jean-Paul GREGOIRE, candidat dans le district numéro 8, catégorie des propriétaires, au scrutin municipal du 11 décembre. Me Gregoire est vice-président des Chambres de commerce de jeunes du Canada.

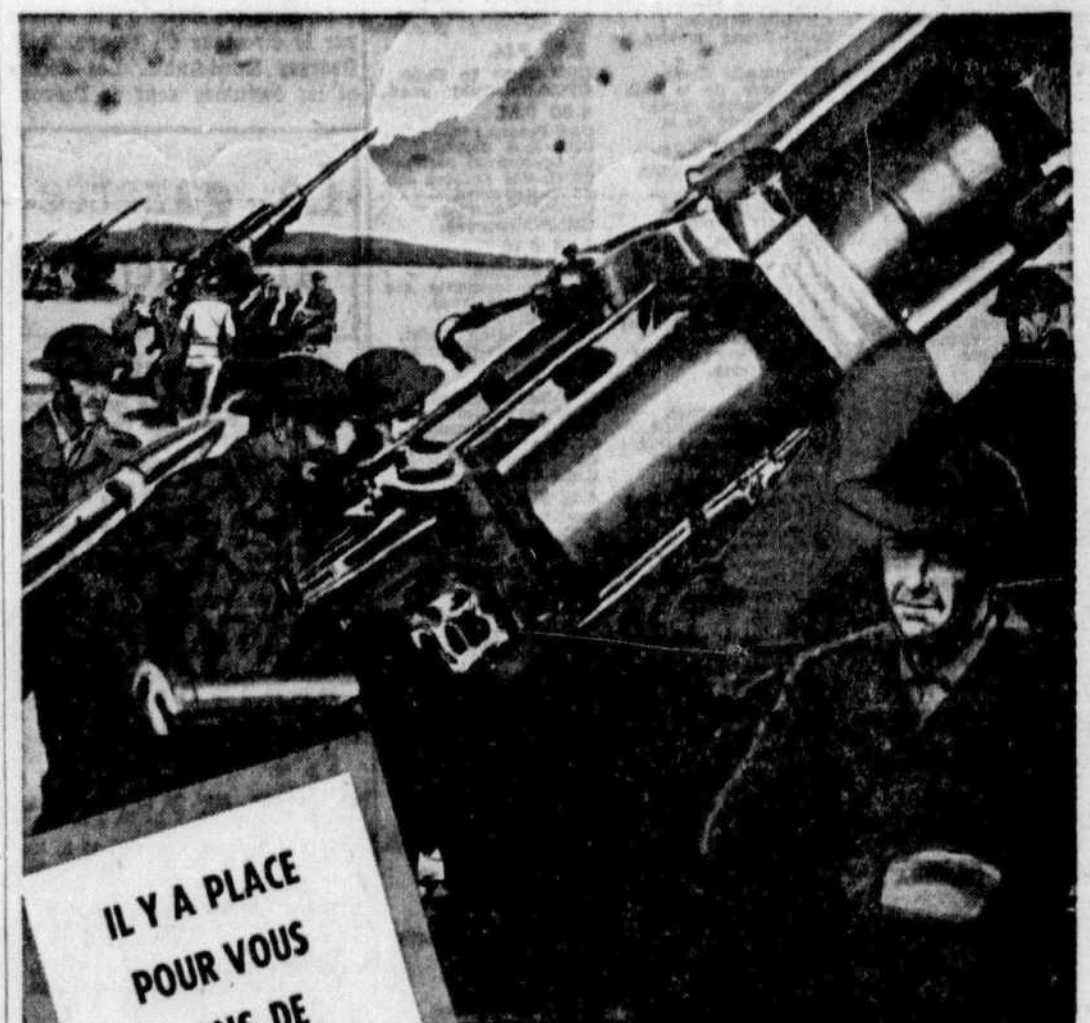


Whisky Écossais

McCallum's

Perfection

LE "SCOTCH" QUI FAIT LE TOUR DU GLOBE



IL Y A PLACE POUR VOUS DANS DE TELLES ÉQUIPES

...avec les gars en forme

des batteries **ANTI-AVIONS**

Les artilleurs anti-avions de l'Artillerie Royale Canadienne se tiennent en grande forme... Une fraction de seconde leur suffit pour se former en équipes et déclencher leur terrible riposte avec un ensemble parfait... Ces groupes bien entraînés sont toujours en éveil — comme toute l'Armée active du Canada. Notre pays a besoin de plus d'hommes comme ceux-là — des hommes qui ont les qualités requises pour devenir artilleurs anti-avions dans l'Artillerie Royale Canadienne. Et comme il faut du temps pour les entraîner, le Canada demande ces hommes tout de suite.

Les agresseurs menacent nos libertés. Notre devoir est de contribuer à rendre le Canada fort. Vous pouvez prendre immédiatement votre place dans une équipe d'artilleurs anti-avions et commencer aussitôt votre entraînement. Le Canada a besoin de vous dès maintenant. Enrôlez-vous aujourd'hui dans l'Armée active du Canada.

VOUS SEREZ ACCEPTÉ SI VOUS ÊTES:

1. citoyen canadien ou sujet britannique
2. âgé de 17 à 29 ans
3. célibataire
4. si vous satisfaites aux exigences de l'armée
5. si vous offrez de servir n'importe où.

PRÉSENTEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU:

Dépôt d'effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

Aidez à rendre le Canada fort
ENRÔLEZ-VOUS DÈS MAINTENANT DANS L'ARMÉE ACTIVE DU CANADA!

Écoutez "Coup de Clairon", tous les jeudis soir, au réseau français de Radio-Canada

Service anniversaire

CREVIER-LAJEUNESSE. — Le 25 novembre, à 8 h., en l'église du Bon-Pasteur de Laval-des-Rapides, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Madame Arthur Crevier (Emma Lajeunesse).

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 rue Ste-Catherine
Livraison partout
PL. 1785-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

LE DEVOIR

430-434 est, rue Notre-Dame
Tél. BE. 3361

LE DEVOIR (après 5 h. p.m.):

Consigne BE. 3361
Rédaction-annonces: BE. 3362
Impressions BE. 3363
Abonnements BE. 3363
Composition BE. 3364
Presse BE. 3365
Expédition BE. 3366

SECRETARIAT

Polycopie — Rapports
Lettres Circulaires
Convocations
"Système Adressograph"
MAURICE FORTIN
174, rue St-Mathieu, Ville St-Laurent
Boîte 1, B.V. 1832

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

SI VOUS ATTENDEZ L'INSTALLATION DU TÉLÉPHONE ou un service de catégorie plus élevée, nous proposons de vous donner satisfaction des que nous aurons installé l'outillage nécessaire. Nous visons constamment à fournir le service le plus parfait que le client, en tout temps et en tout lieu.

Nouveau réacteur atomique bâti à Snake River

Idaho Falls, 22. (A.P.) — Le premier réacteur atomique construit au nouveau centre de recherches des Etats-Unis, à Snake River, sera bientôt complet. De cette nouvelle dépendent les principaux espoirs d'harnachement du pouvoir atomique en vue d'un usage pacifique et bienfaisant.

On espère réussir, grâce à ce réacteur, appelé pile génératrice, à créer du combustible. La commission américaine d'énergie atomique a annoncé que ce réacteur serait terminé avant la fin de l'année. On ignore les dimensions de cet appareil, mais le coût en serait de \$3,300,000, ce qui indique qu'il s'agit d'un bâtiment à comparer aux générateurs géants construits ailleurs pour d'autres fins. Ceux-ci avaient coûté \$26,000,000 et \$18,000,000.

Accord commercial entre le Canada et Costa Rica

Ottawa, 22. (C.P.) — Le ministre fédéral de l'industrie et du commerce, a annoncé que le Canada a signé un accord commercial avec Costa Rica. Notre pays a ainsi une nouvelle chance d'accroître ses échanges commerciaux avec l'Amérique latine. C'est la troisième entente du genre signée par le Canada, depuis deux mois, avec des pays sud-américains. Les deux autres pays sont le Venezuela et l'Equateur.

Grâce au traité que l'on vient de signer avec Costa Rica, les exportateurs canadiens jouiront de réductions tarifaires sur les pommes de terre, la fleur d'avoine, le lait en poudre et évaporé, le saumon et les sardines en conserve. Il y aura encore des réductions de tarifs sur les fruits et les légumes en conserve, les clavigraphes, la morue séchée, le papier de toilette et les bas.

La durée officielle de cet accord commercial est d'un an, mais il restera automatiquement en vigueur aussi longtemps que l'une ou l'autre des deux parties intéressées ne l'aura pas répudié. La signature d'un traité commercial entre le Canada et Costa Rica a aussi ceci d'intéressant qu'elle est un précédent où, une fois de plus, le Canada a voulu affirmer sa souveraineté de pays indépendant. Jusqu'ici, en effet, notre commerce avec Costa Rica était régi par un traité que le Royaume-Uni et Costa Rica avaient signé il y a plus d'un siècle, soit en 1849.

Depuis un certain temps, ce vieux traité causait de sérieux embêtements au Canada. En effet, cessant d'en reconnaître la validité en tant qu'il concernait le Canada, Costa Rica avait, il y a de cela quelque temps, accru ses tarifs sur plusieurs marchandises canadiennes. Toutefois, elle avait dans le même temps exprimé le désir de conclure avec le Canada une entente accordant aux deux pays le traitement tarifaire le plus apte à les favoriser l'un et l'autre.

Le Canada envoya aussitôt une délégation commerciale en Amérique centrale avec mission de signer avec les pays de cette partie du monde toutes les ententes commerciales qui s'imposeraient.

Touchette acquitté sur une preuve d'aliénation

Le procès d'Emery Touchette, accusé du meurtre d'Epiphane Gentil, le 6 mai dernier, s'est terminé lundi après-midi par un verdict d'acquiescement. Le jury a délibéré pendant près de quinze minutes. Il est revenu avec la décision d'accepter le plaidoyer de Me Paul Aubut, avocat de la défense, qui avait allégué aliénation mentale.

Deux médecins aliénistes de la province, les Drs J.-A. Huard et Paul Larivière, étaient venus témoigner dans le sens de la défense. Selon eux, Touchette était frappé d'aliénation mentale au moment du crime.

Me Loranger, qui occupait pour le ministère public, a demandé au jury de rendre un verdict d'homicide. La preuve doit être faite, dit-il, que l'accusé avait perdu la raison.

Me Paul Aubut avait comme conseil son collègue, Me Paul Pineau. Touchette devra, malgré l'acquiescement, être détenu à l'hôpital de la prison, pour demeurer sous observation.

Stafford Cripps dans un hôpital de la Suisse

Zurich, Suisse, 22. (Reuter) — Sir Stafford Cripps, ancien chancelier britannique de l'échiquier, souffre actuellement d'une infection à la colonne vertébrale et devra prendre un repos et un traitement prolongé dans les montagnes de la Suisse. C'est Lady Cripps qui l'a annoncé hier.

Actuellement, sir Stafford est obligé de garder le lit dans une maison de santé de Zurich. L'infection fut découverte récemment au cours d'une visite du chancelier à cet hôpital particulier. C'est cette maladie qui a motivé sa démission du poste gouvernemental qu'il occupait.

Raid nationaliste contre Wuchow

Taipei, Formose, 22. (P.A.) — Un audacieux raid exécuté par 6,000 guérillas de la Chine nationaliste contre la ville de Wuchow a atteint plein succès, apprend-on de source nationaliste.

Les guérillas se seraient emparées de la cité le 13 novembre et s'en seraient retirées après avoir détruit trois dépôts militaires, infligeant de lourdes pertes à l'ennemi et capturant 40 militants communistes.

Wuchow est situé à 120 milles à l'ouest de Canton.

Jeune chasseur tué près de Cabano

Rimouski (D.N.C.) — Un jeune chasseur a été tué accidentellement, dans les forêts de Cabano, à la suite d'une terrible méprise. La victime est Roland Fortin, 26 ans, de Trois-Saumons, qui fut atteint à l'épaule par une balle qu'un de ses compagnons croyait tirer sur un gibier. Sorti du bois par son frère et ses compagnons, le jeune homme a expiré peu de temps après qu'un prêtre l'eut administré.

Nuit de tempête en Angleterre

Londres, 22. (Reuter) — Une tempête de pluie et de vents de 70 milles à l'heure a balayé la Grande-Bretagne, dans la nuit de lundi à mardi, causant des dommages et des inondations.

Dans les régions basses, la Tamise a débordé et menacé d'inonder plusieurs villes. Cependant, c'est dans l'ouest de l'Angleterre que la tempête a fait plus de ravages: de nombreuses routes sont sous deux pieds d'eau.

Près d'Exeter, Devon, les eaux ont recouvert huit milles de la voie ferrée qui conduit de Plymouth à Londres.

10,607 ouvriers communistes ont été mis à pied au Japon

Tokyo, 22. (A.P.) — Un porte-parole du quartier général allié révélait hier que 10,608 employés dans les principales usines japonaises avaient été mis à pied entre le début de juillet et la fin d'octobre.

Un représentant du général MacArthur a dit que ce chiffre représente moins du quart de la population des 2,585,000 ouvriers employés dans ces industries vitales.

Effort pour percer le mystère des rayons cosmiques

Bristol, Angleterre, 22. (A.P.) — Des experts en science atomique se préparent actuellement à lancer un ballon géant qui devrait s'élever très haut dans la stratosphère. Il s'agit d'un nouvel effort tenté dans le but de résoudre le mystère des rayons cosmiques.

L'instigateur de cette entreprise est le professeur C. F. Powell, de l'Université de Bristol, qui a récemment gagné le prix Nobel de physique pour 1950.

La reine Juliana et son époux en Grande-Bretagne

Douvres, Angleterre, 22. (Reuter) — La reine Juliana de Hollande et le prince Bernhard sont arrivés hier pour une visite de quatre jours en Angleterre. Juliana et Bernhard furent accueillis par le duc de Gloucester, frère du roi George VI, lors de leur débarquement. Le Dr Dirk Stikker, ministre hollandais des affaires extérieures, accompagnait le couple dans le voyage depuis Rotterdam.

L'Australie impose le service militaire aux immigrants

Canberra, 22. (A.P.) — L'Australie a décidé de soumettre les immigrants au service militaire obligatoire, jusque dans la mesure où le permettent les lois internationales.

M. Harold E. Holt, ministre du service national, a révélé cette nouvelle aujourd'hui en introduisant une mesure de loi qui prévoit l'entraînement militaire obligatoire pour tous les Australiens âgés de 18 ans.

Les ingénieurs disent: "couple" - les camionneurs disent: "traction"!

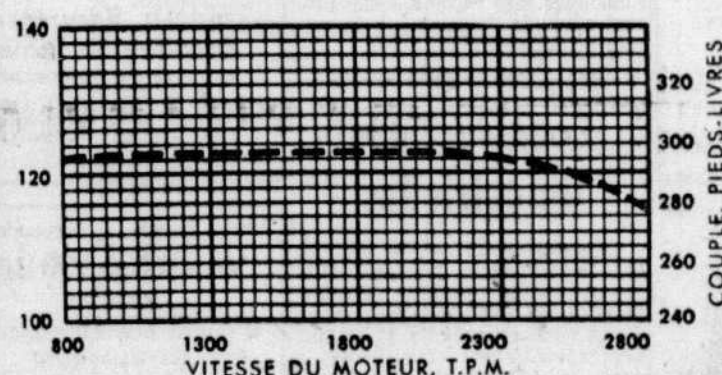
EMPLOYEZ le mot couple ou le mot "traction," ce que nous entendons, c'est la PUISSANCE pour tourner les roues—pour maintenir les camions en service et livrer les charges au temps requis.

Vous obtenez le couple maximum soutenu—aux vitesses d'usage normal—dans un moteur à soupapes en tête GMC. Chaque pièce d'un GMC est construite pour servir dans un

camion, conçu pour une longue durée dans le transport de charges complètes.

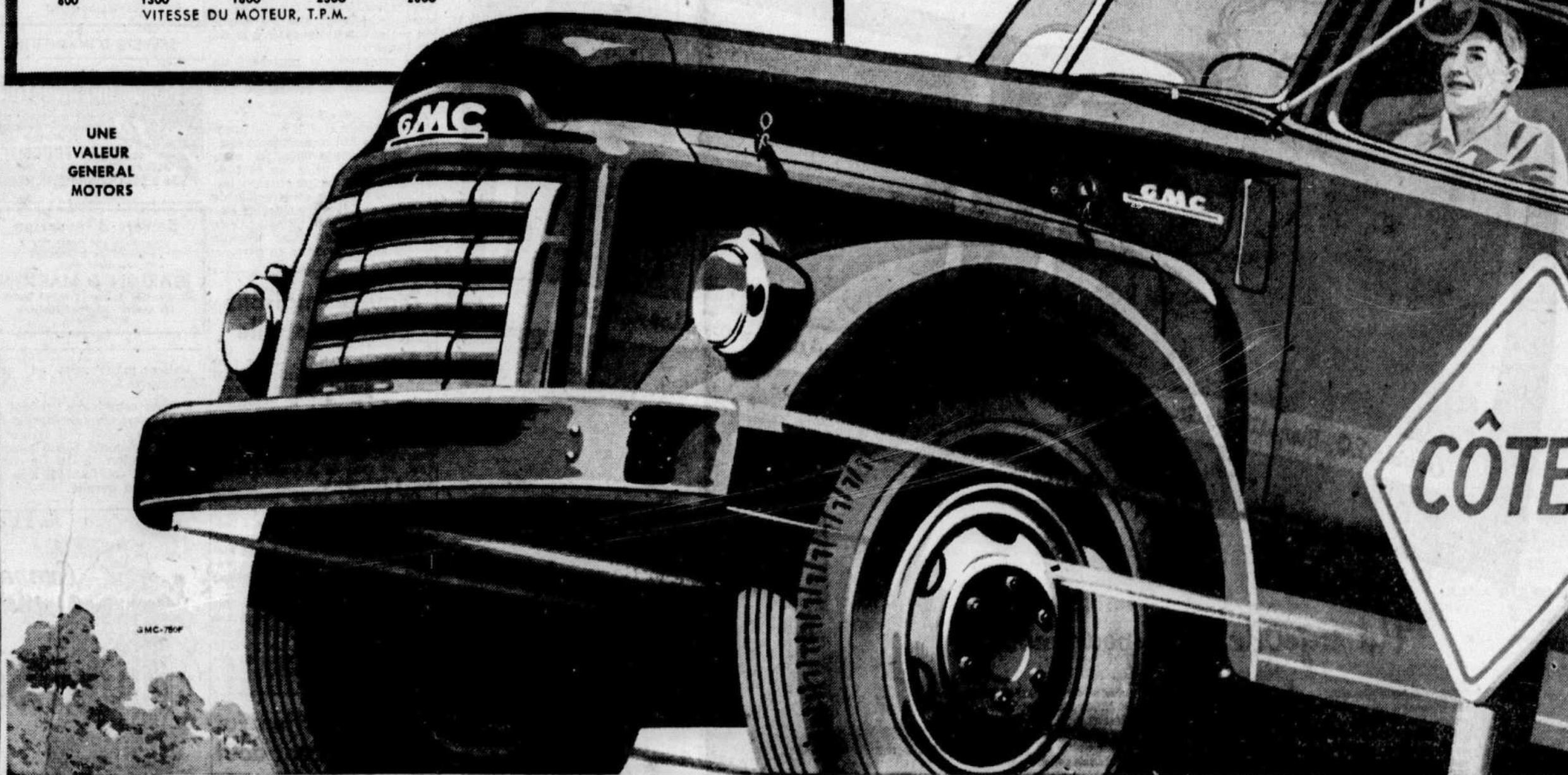
Le couple élevé n'est qu'une des caractéristiques GMC. Vous trouverez que les GMC débordent de qualité—de valeur supérieure dans toutes leurs parties. C'est ce qui permet aux GMC de donner le transport le moins coûteux que vous puissiez acheter. Venez et nous vous en donnerons la preuve!

et voici où vous obtenez le maximum...
Plus de traction aux faibles vitesses



Ce tableau fait voir que les moteurs GMC développent leur couple maximum à des vitesses aussi basses que 800 tours par minute. Vérifiez, dans d'autres moteurs, les vitesses requises pour atteindre le couple maximum.

UNE
VALEUR
GENERAL
MOTORS



FIFLE AUTOMOBILES LTÉE,
4205, rue St-Denis (angle Rachel)
HA. 6225

G.M.C. TRUCK RETAIL BRANCH,
5675, boulevard St-Laurent
CR. 4101

MID-TOWN MOTOR SALES LTD.,
1395 ouest, rue Dorchester
PL. 8851

OMER BARRÉ LIMITÉE,
5987, avenue Verdun
Verdun, Qué. — TR. 2551

SANGUINET AUTOMOBILE LTÉE,
1965, rue Lafontaine
FA. 3761

LACHINE AUTOMOBILE LTÉE,
1010, rue Provost
Lachine, Qué. — WA. 3942 — Tél. 3144-R

MAURICE JARRY LTÉE,
30, rue Shamrock,
GR. 8278

GARAGE BERTRAND,
15538 ouest, boulevard Gouin
Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, Qué. — Tél. 343

La décision à Jean Richard -- Le Royal bat les Carabins

Le protégé de Sylvio Mireault gagne aux points en 10 rondes

Deux juges votent en faveur d'un combat nul mais le troisième se prononce en faveur du boxeur local — Les autres combats à l'affiche

Jean Richard en venait aux prises hier soir avec Dick Howard pour la 5e fois et le Canadien français a pu enregistrer sa 3e victoire sur le pugiliste des Provinces maritimes car hier au gymnase du Mont Saint-Louis, devant environ deux mille personnes, le protégé de Sylvio Mireault a obtenu la décision du juge Léon Germain et ce verdict lui permettait d'être déclaré vainqueur car les deux autres officiels de la commission athlétique de Montréal, Tony Bergeron et Johnny Gow, votèrent pour un résultat nul. Germain accorda cinq rondes à Richard, deux à Howard et trois nuls pendant que les deux autres juges ont indiqué sur leurs bulletins que le protégé de Mireault avait eu le dessus dans 4 rondes et que le boxeur d'Halifax avait eu l'avantage dans deux rondes. Les deux autres étant déclarés nuls.

Le combat principal de la première séance de boxe présentée par le jeune Phil Emond, a fourni beaucoup d'action. Dick Howard, qui n'avait subi qu'une seule défaite cette année, soit aux mains de Ramonon, n'a pas affiché autant d'agressivité que lors de son combat contre le Français, au Forum, au mois d'octobre dernier. Il a aussi perdu au moins une ronde, soit la 2e, parce qu'il avait frappé en bas de la ceinture. L'arbitre Tommy Sullivan l'a aussi souvent interrompu parce qu'il frappait trop bas.

Jean Richard, qui avait subi 3 défaites consécutives avant son

Corriveau est en tête

André Corriveau, des Braves de Valleyfield, a repris possession de la 1ère place chez les compteurs de la ligue de hockey Senior du Québec. Les statistiques révèlent que Corriveau a un total de 33 points à son crédit, formé de 13 buts et 20 assistances. Corriveau est suivi de près par Dick Gamble, des As de Québec, qui a compté 17 buts et fourni 15 assistances pour un total de 32 points.

Martial Pruneau, du Québec, est en 3e place avec 25 points, suivi de Kéon du Valleyfield et de Gerry Cabana, des Saguenéens de Chicoutimi, qui ont amassé 24 et 22 points respectivement depuis le début de la campagne 1950-51.

Gerry Desaulniers, du Royal, et Ralph Buchanan, des Cataractes de Shawinigan, suivent dans le classement, avec 20 points chacun. Adolphe Côté est le meilleur du Sherbrooke, avec 18 points.

Emile Dagenais est le meilleur compteurs des Sénateurs d'Ottawa avec un total de 15 points. Chez les gardiens de buts, Jean Marois, du Québec, est le meilleur. Il a alloué seulement 2.55 buts par jeu, en comparaison de 2.83 pour son plus proche rival, Jacques Plante, du Royal, et 2.88 pour Legs Fraser, des Sénateurs d'Ottawa.

Marois et Fraser ont réussi les seuls blanchissages jusqu'ici. Ils en ont chacun un.

LES MEILLEURS COMPTESURS

	B.	A.	Pts
Corriveau, Val.	13	20	33
Gamble, Québec	17	15	32
Pruneau, Québec	25	0	25
Kéon, Valleyfield	7	18	25
Desaulniers, Royal	9	11	20
Buchanan, Shaw.	2	18	20
Smith, Valleyfield	2	18	20
Côté, Sherb.	7	11	18
Riisallou, Québec	6	12	18
Schmidt, Val.	6	12	18
Joannès, Québec	5	13	18
Ross, Québec	5	13	18
Plante, Québec	10	7	17
Emberg, Ottawa	6	11	17
Vallières, Shaw.	2	15	17
Limoges, Québec	2	15	17
Tremblay, Québec	2	15	17
Préfontaine, Sherb.	8	9	16
Denis, Royal	7	9	16
Robinson, Ottawa	5	11	16
Smrke, Chic.	4	12	16
Dagenais, Ottawa	10	5	15
Robinson, Ottawa	8	7	15
Warecki, Ottawa	10	4	14
Thomson, Royal	8	6	14
Tardif, Québec	6	8	14
Regan, Ottawa	7	7	14
Wray, Chic.	3	11	14
Chapman, Ottawa	3	11	14
Tremblay, Ottawa	3	11	14
Hamilton, Québec	4	10	14
Molloy, Québec	4	10	14
Hellier, Ottawa	4	10	14
Kunz, Ottawa	2	12	14
Wilson, D. Sherb.	2	12	14
MacKenzie, Shaw.	8	4	12
Malone, Royal	6	6	12
Bessette, Québec	6	6	12
Brenaud, Québec	4	8	12
St-Laurent, Royal	4	8	12
Roy, Chicoutimi	4	8	12
Frydars, Royal	2	10	12
Glaude, Chicoutimi	2	10	12

Le hockey professionnel

Exhibition
Royal (QSHL) v. Carabins 3

AUJOURD'HUI
Ligue Nationale
Canadien & Rangers
Chicago & Toronto

Ligue Américaine
Buffalo & Providence
Hershey & Springfield
Cleveland & Pittsburgh

Ligue Senior
Sherbrooke & Québec
Shawinigan & Valleyfield

Ligue Junior
Trois-Rivières & Royal
National & Verdun

Ligue Provinciale
St-Jérôme & Lachine
Joliette & St-Hyacinthe

Deux parties au programme de la ligue de George Slater

Les As recevront la visite du Sherbrooke au Colisée de la Vieille Capitale pendant que le Shawinigan jouera à Valleyfield

Les As de Québec mènent toujours dans la Ligue Senior du Québec. Le club de la vieille capitale aura l'occasion d'augmenter son avantage sur les Sénateurs d'Ottawa car le club de Punch Imlach reçoit la visite du Saint-François de Sherbrooke pendant que les hommes de Bill Durnan doivent rester inactifs. Dans l'autre partie de la ligue, les Cataractes de Shawinigan se rendront à Valleyfield pour faire face aux Braves de Toe Blake.

Québec connaît évidemment une saison exceptionnelle. Punch Imlach a découvert une couple de joueurs dont Hamilton et Ross, qui font des As l'un des clubs à vaincre dans la ligue bleue. Le fameux trio des As, formé de Dick Gamble, Martial Pruneau et Ludger Tremblay, se pose comme l'une des meilleures lignes

d'attaque du circuit. Si le Sherbrooke réussit à arrêter ce trio ce soir il a de bonnes chances de l'emporter.

A Valleyfield, les Cataractes n'auraient pas la tâche facile car les Braves ont subi la défaite unique de la saison. Valleyfield est de toute première force et il l'a prouvé par sa victoire à Sherbrooke, dimanche dernier. Les Braves sont présentement sur un pied d'égalité, en troisième position avec le Royal. Une victoire, ce soir, leur permettrait de passer seuls en troisième place et de s'approcher à deux points des Sénateurs d'Ottawa, en deuxième position. Les clubs Royal et Ottawa ne jouent pas ce soir.

Les As possèdent présentement une avance de trois points sur les Sénateurs. Les As ont joué une partie de plus cependant. Sherbrooke ne connaît pas de trop brillants succès depuis le début de la saison. Le St-François occupe présentement la sixième place du circuit, à trois points du Chicoutimi, en cinquième position.

Shawinigan est toujours en dernière place mais il a montré un regain d'énergie en battant Ottawa dimanche dernier. Le club est maintenant piloté par Don Peniston, ce qui permet à Ralph Buchanan de concentrer ses efforts à compter des buts. Peniston possède une vaste expérience comme pilote. Il a connu d'éclatants succès à Hershey et ailleurs avec des clubs seniors. Nul doute qu'il aidera la cause du Shawinigan. Une victoire des Cataractes, ce soir, et une défaite du Sherbrooke à Québec permettraient au club de Peniston de s'approcher à deux points du Sherbrooke, en sixième position.

Avant de commencer la saison, le club de Peniston a subi la défaite par le club de Lachine, ce qui a été un coup dur.

Le Canadien sera au complet pour la joute de ce soir

Emile Bouchard sera de retour à son poste alors que le Tricolore fera face aux Rangers à New-York — Le Chicago à Toronto

Deux joutes sont à l'affiche pour ce soir dans les séries de la Ligue Nationale de hockey et ces joutes doivent avoir lieu à New-York et à Toronto et les clubs receveurs espèrent bien l'emporter sur leurs adversaires à cause de l'avantage de jouer sur leur propre glace.

Le Canadien ira rendre visite aux Rangers de Neil Colville au Madison Square Garden et l'entraîneur Dick est d'avis que ses porte-couleurs enregistreront une autre victoire afin de se maintenir en troisième place et pour se rapprocher du Detroit, qui détient la deuxième place du circuit Campbell.

Les Canadiens seront au grand complet pour la joute de ce soir. A son arrivée à New-York, hier soir, Dick Irvin a déclaré que Maurice Richard se rétablissait de sa blessure à la cote. Quant à Butch Bouchard, il a pratiqué à Chicago et il a laissé entendre qu'il pourra jouer ce soir.

Le club de Dick Irvin, qui a affiché une tenue sensationnelle après avoir joué sept parties de suite sans connaître la victoire, tentera de continuer sa belle poussée à New-York. Il n'aura toutefois pas la tâche facile car les Rangers donneront tout ce qu'ils ont pour remporter leur première victoire de la saison sur leur patinoire. Les New-Yorkais n'ont pu faire mieux que d'annuler sur leur patinoire, cette saison.

On s'attend à ce que la joute de ce soir soit très contestée et très rude. Lors de la dernière partie disputée entre ces deux clubs, le jeu a été rude et Maurice Richard a fait un mauvais parti à Tony Leswick, qui n'avait jamais cessé de le surveiller et de le taquiner. Dick Irvin n'avait que des éloges

Le Saint-Jérôme visite Lachine

Les Rapides de Lachine joueront deux importantes parties en deux jours dans la ligue Provinciale. Ce soir, à l'arena de Lachine, ils recevront la visite du Saint-Jérôme et demain soir, visiteront les Castors à l'arena du collège St-Laurent.

Les Cyclones de Joliette et les Lions de Saint-Hyacinthe commencent également ce soir une série de deux parties en tant de jours. Ils jouent à Saint-Hyacinthe ce soir et à Joliette demain. Les Cyclones représentent le seul club qui a réussi à vaincre le Saint-Hyacinthe en 13 joutes jusqu'ici.

Après ses deux joutes avec le Saint-Hyacinthe, le Joliette recevra la visite du Saint-Laurent samedi et dimanche il jouera contre les Rapides à Lachine.

Marcel Champagne a encore fait quelques changements sur ses lignes d'attaque à Lachine. Bill Chénier joue maintenant en compagnie de Morin et Hubert Bourgeois. Ce trio a fait sensation contre le St-Hyacinthe dimanche dernier.

Une autre ligne d'attaque est formée de Raymond Leduc, Aimé Bourgeois et Rollie Cantara. Guy Sauvé, Roch Desmarais et Ronald Lacroix jouent ensemble sur une troisième ligne.

Les As de Québec mènent toujours dans la Ligue Senior du Québec. Le club de la vieille capitale aura l'occasion d'augmenter son avantage sur les Sénateurs d'Ottawa car le club de Punch Imlach reçoit la visite du Saint-François de Sherbrooke pendant que les hommes de Bill Durnan doivent rester inactifs. Dans l'autre partie de la ligue, les Cataractes de Shawinigan se rendront à Valleyfield pour faire face aux Braves de Toe Blake.

Québec connaît évidemment une saison exceptionnelle. Punch Imlach a découvert une couple de joueurs dont Hamilton et Ross, qui font des As l'un des clubs à vaincre dans la ligue bleue. Le fameux trio des As, formé de Dick Gamble, Martial Pruneau et Ludger Tremblay, se pose comme l'une des meilleures lignes

d'attaque du circuit. Si le Sherbrooke réussit à arrêter ce trio ce soir il a de bonnes chances de l'emporter.

A Valleyfield, les Cataractes n'auraient pas la tâche facile car les Braves ont subi la défaite unique de la saison. Valleyfield est de toute première force et il l'a prouvé par sa victoire à Sherbrooke, dimanche dernier. Les Braves sont présentement sur un pied d'égalité, en troisième position avec le Royal. Une victoire, ce soir, leur permettrait de passer seuls en troisième place et de s'approcher à deux points des Sénateurs d'Ottawa, en deuxième position. Les clubs Royal et Ottawa ne jouent pas ce soir.

Les As possèdent présentement une avance de trois points sur les Sénateurs. Les As ont joué une partie de plus cependant. Sherbrooke ne connaît pas de trop brillants succès depuis le début de la saison. Le St-François occupe présentement la sixième place du circuit, à trois points du Chicoutimi, en cinquième position.

Shawinigan est toujours en dernière place mais il a montré un regain d'énergie en battant Ottawa dimanche dernier. Le club est maintenant piloté par Don Peniston, ce qui permet à Ralph Buchanan de concentrer ses efforts à compter des buts. Peniston possède une vaste expérience comme pilote. Il a connu d'éclatants succès à Hershey et ailleurs avec des clubs seniors. Nul doute qu'il aidera la cause du Shawinigan. Une victoire des Cataractes, ce soir, et une défaite du Sherbrooke à Québec permettraient au club de Peniston de s'approcher à deux points du Sherbrooke, en sixième position.

Avant de commencer la saison, le club de Peniston a subi la défaite par le club de Lachine, ce qui a été un coup dur.

Les séries de la ligue Junior

Le Verdun de Sylvio Mantha tentera de remporter sa première victoire ce soir à Verdun, contre le National, alors que la ligue junior présentera un programme double. Dans l'autre joute au programme, le Royal rencontrera le Trois-Rivières.

Le Verdun, qui n'a pas encore réussi à remporter la victoire en 11 joutes cette saison, est fort confiant de briser la glace ce soir. Sylvio Mantha, qui a découvert des étoiles comme Bernard Geoffrion, Jacques Locas, Jean-Paul Denis, Raymond Laplante et plusieurs autres, était satisfait de la tenue de ses joueurs dimanche dernier aux Trois-Rivières. "Si nous avions été plus chanceux, je crois que nous aurions remporté la victoire", a dit Mantha. Il faut toutefois ajouter que Perreault a joué l'une de ses meilleures parties pour briller à plusieurs occasions devant les joueurs du La Salle.

Le National qui occupe la 4e place, deux points en arrière du Trois-Rivières, devra absolument remporter la victoire si il veut demeurer dans la course au championnat.

Dans la première joute au programme, les Reds de Jack Toupin tenteront de continuer leur belle poussée contre le Royal de Jacques Bélanger. Les amateurs de hockey junior surveilleront de près le travail du solide Jean-Jacques Bernaquet qui occupe la 2e position des compteurs, seulement un point en arrière de Jean Béliveau, des Citadelles.

Dans la Ligue des Ecoles spécialisées

Deux joutes nulles ont marqué le programme de la ligue de hockey des Ecoles spécialisées à l'arena Saint-Laurent, hier soir.

Dans la première partie, le score fut de 2 à 2. Les Ecoles Octave Casgrain et Saint-Henri en vinrent alors aux prises. Dans l'autre joute, qui fut disputée entre les équipes graphiques et l'Ecole technique, le score fut de 3 à 3.

Des tennismen de marque seront au Forum, le 8 décembre prochain

Jack Kramer et Pancho Segura en viendront aux prises pendant que Gussie Moran s'attaquera à Pauline Betz

Jack Kramer, le meilleur tennismen au monde depuis six ou sept ans et le joueur dont on parlait le plus dans les cercles de tennis jusqu'à ce que la jeune beauté Gorgeuse "Gussie" Moran devienne célèbre, a toujours le dessus sur son rival de cette année, Pancho Segura, dans la tournée annuelle des professionnels de Bobby Riggs. Jusqu'ici, Kramer a remporté 11 victoires contre neuf pour Segura et nous croyons vraiment que Pancho a très bien fait jusqu'ici.

Au début de la tournée, Segura qui, incidemment, a vaincu Kramer dans les matches de championnat professionnel à Cleveland, en juin dernier, a pris une bonne avance sur le colosse Kramer, mais récemment, le jeu de puissance de Jack a prévalu.

Malgré tout, Segura a certes très bien fait jusqu'à ce qu'il ait remporté deux fois mieux jusqu'ici que Pancho Gonzales, le rival de Kramer l'an dernier et qui, à ce temps-ci de l'année, avait déjà gagné 15 joutes de moins que Kramer. Le dernier, incidemment, admet facilement que Segura est le meilleur joueur qu'il ait rencontré jusqu'ici dans une série de matches et il admet que le fameux joueur de l'Equateur pourrait bien lui donner tout le fil à retordre voulu durant la tournée qui verra les joueurs de Riggs visiter une centaine de villes.

On verra les deux fameux as de la raquette aux prises ici au Forum, vendredi, le 8 décembre, nul doute que les amateurs locaux voudront se procurer leurs billets de bonne heure. Comme on le sait, ils sont déjà en vente au Forum, chez Morgan's et aussi chez Lucien Laverdure Sports.

Le centrique équipe de ballon au panier "House of David", composée de joueurs barbus, sera à la Palestre Nationale dimanche, le 28 novembre, à 2 h. 30 de l'après-midi, et rencontrera l'équipe de la Palestre. Cette équipe de basket-ball vient de terminer une série de parties dans l'est des Etats-Unis et reviendra à la Palestre Nationale, après une absence de deux ans. Cette équipe, qui fait le tour des Amériques, se dirigera vers l'ouest du pays, jusqu'à Vancouver, pour ensuite se diriger vers le sud des Etats-Unis et le Mexique.

L'équipe "House of David" joue en moyenne six parties par semaine, et à chaque fois attire des foules considérables. Les joueurs de cette équipe possèdent un haut degré de perfection dans la manipulation du ballon et ont une précision étonnante dans leurs lancers. Bobby Roth réussit des lancers à des distances variant de 45 à 50 pieds. Le jeu de passes de cette équipe est des plus déconcertants pour l'adversaire.

Frank Ulley, instructeur du National, prépare son équipe en vue de cette importante rencontre, car lors de la rencontre précédente des joueurs du National et des joueurs du "House of David" l'équipe de la rue Cherrier a subi la défaite par un compte de 63 à 47, cela, il y a deux ans.

Les Carabins Les Universitaires ont fait une belle lutte aux seniors

Les joueurs de Carlin l'ont emporté, hier soir, à Verdun, contre les équipiers de Therrien dans une joute hors concours

En vue de sa prochaine saison de la ligue Interuniversitaire, le club de l'Université de Montréal avait organisé une partie hors concours contre le Royal de la ligue Senior du président George Slater, hier soir, à l'Auditorium de Verdun, et près de deux mille personnes ont eu l'occasion de voir les Carabins à l'œuvre contre leurs adversaires et même si le club d'Arthur Therrien a subi un échec au compte de 7 à 3, il a fait bonne figure si l'on considère que les étudiants n'en sont qu'à leurs premières armes depuis la fin de la saison dernière et tout indique que le club de l'Université montréalaise sera encore de taille à décrocher le championnat qu'il a mérité l'an dernier.

Le Royal doit une fière chandelle à Jacques Locas pour sa victoire contre les étudiants de l'Université de Montréal. Il a fourni une passe à Rose pour le premier point des représentants de la ligue Senior, il a compté le deuxième point assisté de Cox et il a fourni une autre passe à Rose pour le premier point à la deuxième et à la troisième période.

Des buts de Rose, Locas et Dolbec ont donné une avance de 3-0 au Royal dans la première période. Rose a réussi son deuxième but de la joute au début du deuxième engagement pour porter le compte à 4-0 en faveur du Royal. Perreault a ensuite enregistré le premier but des Carabins, aidé de Flynn et Charest.

Billy Gould a porté le compte 5-1 en faveur du Royal avant la fin de la deuxième période.

Jacques Locas a enregistré son deuxième but de la joute après seulement 2:03 minutes de la troisième période. Les Carabins se sont alors ralliés pour compter deux buts. Ce fut d'abord Charest, aidé de Flynn et ensuite Bouchard aidé de Hotté. Bob Pélipin a complété le pointage de la joute, assisté de Denis et Dolbec.

IF CLASSEMENT

Ligue Nationale

	T.	R.	D.	N.	P.	P.	P.
Toronto	17	6	2	3	55	38	23
Canadien	15	9	2	4	41	37	18
Chicago	13	7	5	2	40	37	16
Boston	16	3	9	4	25	43	10
New-York	17	1	9	7	29	51	9

Ligue Senior

	J.	E.	D.	N.	P.	P.	P.
Québec	18	12	4	3	71	46	24
Ottawa	17	10	4	3	65	40	23
Canadien	13	9	3	6	57	34	20
Royal	18	9	8	1	55	51	19
Valleyfield	18	9	8	1	60	61	19
Chicoutimi	17	8	9	0	60	60	16
Sherbrooke	18	6	11	1	52	68	12
Shawinigan	18	4	14	0	48	96	8

Ligue Junior "A"

	J.	E.	D.	N.	P.	P.	P.
Québec	12	11	1	0	10	32	22
Canadien	13	10	3	0	37	34	20
T-Rivières	13	6	7	0	62	46	12
National	9	5	4	0	46	45	10
Royal	12	3	9	0	36	56	9
Verdun	11	0	11	0	17	58	6

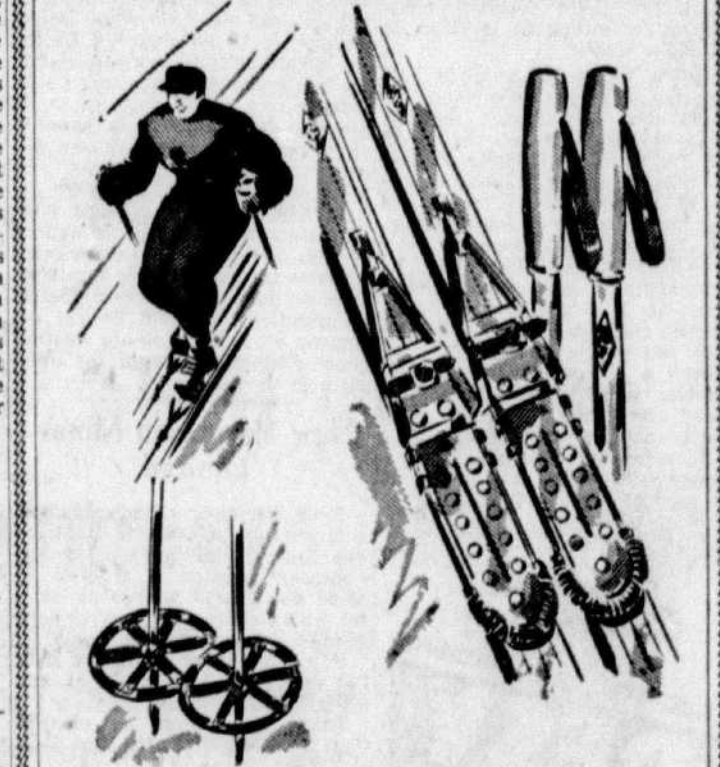
Ligue Provinciale

	J.	E.	D.	N.	P.	P.	P.
St-Hyacinthe	15	11	1	1	108	47	23
Joliette	9	4	2	3	48	34	20
St-Laurent	10	4	2	2	51	46	10
Lachine	11	4	6	1	64	61	9
St-Jérôme	12	3	4	3	31	47	9
Verdun	8	0	8	0	36	71	6

OMER DE SERRES Ltée

SKIEURS...

VENEZ CHOISIR DES MAINTENANT



SKIS "Emile Allais"

Skis laminés du réputé skieur français "Emile Allais" — fabrication de bois choisis — vernis transparent. **\$30.00**

Grandeurs 6' et 7'3". Le paire

Même que précédent — fini avec base de plastique et lame d'acier. Grandeurs: 6'6" à 7'3". Le paire **\$47.00**

Autre modèle "Emile Allais", fini verni, laminé. **\$25.00**

Grandeurs: 6' et 7'2". Le paire

SKIS MARQUE "DONNEY"

Skis de fabrication belge — laminés — modèle **\$35.00**

Olympia Sialum, base en plastique. Le paire

Modèle Olympia, compétition fin laqué. **\$27.00**

Autre modèle. Le paire

Autres marques réputées

Telles que: C.C.M., Andree, Peterboro, Chalel.

Prix variant de **\$7.95 à \$36.95**

BATONS DE SKI

Bâtons "Emile Allais" — faits en dural — poignées blanches caoutchoutées avec courroies de cuir. Le paire **\$5.95**

Autre modèle de fabrication européenne — rondelle de base en métal avec courroies de caoutchouc. Tout à fait nou- **\$5.95**

Le paire

Bâtons extension. Peintures rouges. Fini métal. Pouvant s'allonger à volonté. Le paire **\$5.45**

HARNAIS

Harnais MICROMATIC — tout chromés. Câble d'acier pouvant s'ajuster très rapide- **\$41.95**

Le paire

Harnais ALPINE — à pression. Câbles en métal. Fini **\$5.95**

cadmium. Le paire

Autres modèles, à prix variant de **\$3.75 à \$10.95** le paire

AUSSE SKIS, BATONS ET HARNAIS POUR ENFANTS

OMER DE SERRES

1406, SAINT-DENIS LA. 0251 6793, SAINT-HUBERT

Rayon du sport, 3e étage

L'eau RÉVÈLE LA QUALITÉ DU Whisky

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". Pure ou gazeuse, l'eau est le moyen le plus sûr de connaître toute la vérité au sujet de n'importe quel whisky. L'eau n'ajoute rien au whisky, ne lui enlève rien; elle en fait seulement ressortir la saveur et le bouquet naturel.

Servez SEAGRAM en toute confiance

Whisky Canadien Seagram's "83"

COMPTABLES AGRÉÉS

BÉLANGER & DAHMÉ
Comptables Agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

RAYMOND, CHABOT, MARTIN & Cie
Comptables agréés
Jacques RAYMOND, c.a.
Guy CHABOT, c.a.
Guy MARTIN, c.a.
Maurice BERGERON, c.a.
132 St-Jacques O. HA. 8148
Montréal 1, Qué.

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie
PAUL GONTHIER, associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski

P.A. GAGNON & CIE
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOR 8996
Comptables agréés
Chartered Accountants
R. GAGNON, C.A.
IMMEUBLE DES TRAMWAYS

LUCIEN VIAU ET ASSOCIÉS
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.
159 O. RUE CRAIG, M.A. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES-B. CHARRON, C.A.
4457, rue Wellington, VERDUN
YO. 0642

LAVALLEE, BEDARD, LYONNAIS, MESSIER, GASCON
Comptables agréés
H. Lavalée, C.A. R. Bedard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. R. Messier, C.A.
L. Gagnon, C.A. J. Lussier, C.A.
F.-J. Bessière, C.A. J.-P. Talbot, C.A.
P.-B. Drouin, C.A. J. Desmarais, C.A.
Paul Nioqueux, C.A.
10 est, rue St-Jacques, Montréal
BE 1039

RUFIANGE & LEBLANC
J.J. RUFIANGE, c.a.
F. LEBLANC, c.a.
178, rue St-Sulpice PL. 2703

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

COMMERCE ET FINANCE

Les obligations canadiennes

Cours fournis par

The Investment Dealers Association

of Canada

Gouvernement du Canada

Offre Dem.

1 jan. 33-38 100.00 101.00

13 jan. 33-38 100.00 101.00

1 jan. 36-46 101.75 102.75

1 jan. 46-56 101.75 102.75

1 jan. 56-66 101.75 102.75

1 jan. 66-76 101.75 102.75

1 jan. 76-86 101.75 102.75

1 jan. 86-96 101.75 102.75

1 jan. 96-106 101.75 102.75

1 jan. 106-116 101.75 102.75

1 jan. 116-126 101.75 102.75

1 jan. 126-136 101.75 102.75

1 jan. 136-146 101.75 102.75

1 jan. 146-156 101.75 102.75

1 jan. 156-166 101.75 102.75

1 jan. 166-176 101.75 102.75

1 jan. 176-186 101.75 102.75

1 jan. 186-196 101.75 102.75

1 jan. 196-206 101.75 102.75

1 jan. 206-216 101.75 102.75

1 jan. 216-226 101.75 102.75

1 jan. 226-236 101.75 102.75

1 jan. 236-246 101.75 102.75

1 jan. 246-256 101.75 102.75

1 jan. 256-266 101.75 102.75

1 jan. 266-276 101.75 102.75

1 jan. 276-286 101.75 102.75

1 jan. 286-296 101.75 102.75

1 jan. 296-306 101.75 102.75

1 jan. 306-316 101.75 102.75

1 jan. 316-326 101.75 102.75

1 jan. 326-336 101.75 102.75

1 jan. 336-346 101.75 102.75

1 jan. 346-356 101.75 102.75

1 jan. 356-366 101.75 102.75

1 jan. 366-376 101.75 102.75

1 jan. 376-386 101.75 102.75

1 jan. 386-396 101.75 102.75

1 jan. 396-406 101.75 102.75

1 jan. 406-416 101.75 102.75

1 jan. 416-426 101.75 102.75

1 jan. 426-436 101.75 102.75

1 jan. 436-446 101.75 102.75

1 jan. 446-456 101.75 102.75

1 jan. 456-466 101.75 102.75

1 jan. 466-476 101.75 102.75

1 jan. 476-486 101.75 102.75

1 jan. 486-496 101.75 102.75

1 jan. 496-506 101.75 102.75

1 jan. 506-516 101.75 102.75

1 jan. 516-526 101.75 102.75

1 jan. 526-536 101.75 102.75

1 jan. 536-546 101.75 102.75

1 jan. 546-556 101.75 102.75

1 jan. 556-566 101.75 102.75

1 jan. 566-576 101.75 102.75

1 jan. 576-586 101.75 102.75

1 jan. 586-596 101.75 102.75

1 jan. 596-606 101.75 102.75

1 jan. 606-616 101.75 102.75

1 jan. 616-626 101.75 102.75

1 jan. 626-636 101.75 102.75

1 jan. 636-646 101.75 102.75

1 jan. 646-656 101.75 102.75

1 jan. 656-666 101.75 102.75

1 jan. 666-676 101.75 102.75

1 jan. 676-686 101.75 102.75

1 jan. 686-696 101.75 102.75

1 jan. 696-706 101.75 102.75

1 jan. 706-716 101.75 102.75

1 jan. 716-726 101.75 102.75

1 jan. 726-736 101.75 102.75

1 jan. 736-746 101.75 102.75

1 jan. 746-756 101.75 102.75

1 jan. 756-766 101.75 102.75

1 jan. 766-776 101.75 102.75

1 jan. 776-786 101.75 102.75

1 jan. 786-796 101.75 102.75

1 jan. 796-806 101.75 102.75

1 jan. 806-816 101.75 102.75

1 jan. 816-826 101.75 102.75

1 jan. 826-836 101.75 102.75

1 jan. 836-846 101.75 102.75

1 jan. 846-856 101.75 102.75

1 jan. 856-866 101.75 102.75

1 jan. 866-876 101.75 102.75

1 jan. 876-886 101.75 102.75

1 jan. 886-896 101.75 102.75

1 jan. 896-906 101.75 102.75

1 jan. 906-916 101.75 102.75

1 jan. 916-926 101.75 102.75

1 jan. 926-936 101.75 102.75

1 jan. 936-946 101.75 102.75

1 jan. 946-956 101.75 102.75

1 jan. 956-966 101.75 102.75

1 jan. 966-976 101.75 102.75

1 jan. 976-986 101.75 102.75

1 jan. 986-996 101.75 102.75

1 jan. 996-1006 101.75 102.75

1 jan. 1006-1016 101.75 102.75

1 jan. 1016-1026 101.75 102.75

1 jan. 1026-1036 101.75 102.75

1 jan. 1036-1046 101.75 102.75

1 jan. 1046-1056 101.75 102.75

1 jan. 1056-1066 101.75 102.75

1 jan. 1066-1076 101.75 102.75

1 jan. 1076-1086 101.75 102.75

1 jan. 1086-1096 101.75 102.75

1 jan. 1096-1106 101.75 102.75

1 jan. 1106-1116 101.75 102.75

1 jan. 1116-1126 101.75 102.75

1 jan. 1126-1136 101.75 102.75

1 jan. 1136-1146 101.75 102.75

1 jan. 1146-1156 101.75 102.75

1 jan. 1156-1166 101.75 102.75

1 jan. 1166-1176 101.75 102.75

1 jan. 1176-1186 101.75 102.75

1 jan. 1186-1196 101.75 102.75

1 jan. 1196-1206 101.75 102.75

1 jan. 1206-1216 101.75 102.75

1 jan. 1216-1226 101.75 102.75

1 jan. 1226-1236 101.75 102.75

1 jan. 1236-1246 101.75 102.75

1 jan. 1246-1256 101.75 102.75

1 jan. 1256-1266 101.75 102.75

1 jan. 1266-1276 101.75 102.75

1 jan. 1276-1286 101.75 102.75

1 jan. 1286-1296 101.75 102.75

1 jan. 1296-1306 101.75 102.75

1 jan. 1306-1316 101.75 102.75

1 jan. 1316-1326 101.75 102.75

1 jan. 1326-1336 101.75 102.75

1 jan. 1336-1346 101.75 102.75

1 jan. 1346-1356 101.75 102.75

1 jan. 1356-1366 101.75 102.75

1 jan. 1366-1376 101.75 102.75

1 jan. 1376-1386 101.75 102.75

1 jan. 1386-1396 101.75 102.75

1 jan. 1396-1406 101.75 102.75

1 jan. 1406-1416 101.75 102.75

1 jan. 1416-1426 101.75 102.75

1 jan. 1426-1436 101.75 102.75

1 jan. 1436-1446 101.75 102.75

1 jan. 1446-1456 101.75 102.75

1 jan. 1456-1466 101.75 102.75

1 jan. 1466-1476 101.75 102.75

1 jan. 1476-1486 101.75 102.75

1 jan. 1486-1496 101.75 102.75

1 jan. 1496-1506 101.75 102.75

1 jan. 1506-1516 101.75 102.75

1 jan. 1516-1526 101.75 102.75

1 jan. 1526-1536 101.75 102.75

1 jan. 1536-1546 101.75 102.75

1 jan. 1546-1556 101.75 102.75

1 jan. 1556-1566 101.75 102.75

1 jan. 1566-1576 101.75 102.75

1 jan. 1576-1586 101.75 102.75

1 jan. 1586-1596 101.75 102.75

1 jan. 1596-1606 101.75 102.75

1 jan. 1606-1616 101.75 102.75

1 jan. 1616-1626 101.75 102.75

1 jan. 1626-1636 101.75 102.75

1 jan. 1636-1646 101.75 102.75

1 jan. 1646-1656 101.75 102.75

1 jan. 1656-1666 101.75 102.75

1 jan. 1666-1676 101.75 102.75

1 jan. 1676-1686 101.75 102.75

1 jan. 1686-1696 101.75 102.75

1 jan. 1696-1706 101.75 102.75

1 jan. 1706-1716 101.75 102.75

1 jan. 1716-1726 101.75 102.75

1 jan. 1726-1736 101.75 102.75

1 jan. 1736-1746 101.75 102.75

1 jan. 1746-1756 101.75 102.75

1 jan. 1756-1766 101.75 102.75

1 jan. 1766-1776 101.75 102.75

1 jan. 1776-1786 101.75 102.75

1 jan. 1786-1796 101.75 102.75

1 jan. 1796-1806 101.75 102.75

1 jan. 1806-1816 101.75 102.75

1 jan. 1816-1826 101.75 102.75

1 jan. 1826-1836 101.75 102.75

1 jan. 1836-1846 101.75 102.75

1 jan. 1846-1856 101.75 102.75

1 jan. 1856-1866 101.75 102.75

1 jan. 1866-1876 101.75 102.75

1 jan. 1876-1886 101.75 102.75

1 jan. 1886-1896 101.75 102.75

1 jan. 1896-1906 101.75 102.75

1 jan. 1906-1916 101.75 102.75

1 jan. 1916-1926 101.75 102.75

1 jan. 1926-1936 101.75 102.75

1 jan. 1936-1946 101.75 102.75

1 jan. 1946-1956 101.75 102.75

1 jan. 1956-1966 101.75 102.75

1 jan. 1966-1976 101.75 102.75

1 jan. 1976-1986 101.75 102.75

1 jan. 1986-1996 101.75 102.75

1 jan. 1996-2006 101.75 102.75

1 jan. 2006-2016 101.75 102.75

1 jan. 2016-2026 101.75 102.75

1 jan. 2026-2036 101.75 102.75

1 jan. 2036-2046 101.75 102.75

1 jan. 2046-2056 101.75 102.75

1 jan. 2056-2066 101.75 102.75

1 jan. 2066-2076 101.75 102.75

1 jan. 2076-2086 101.75 102.75

1 jan. 2086-2096 101.75 102.75

1 jan. 2096-2106 101.75 102.75

1 jan. 2106-2116 101.75 102.75

1 jan. 2116-2126 101.75 102.75

1 jan. 2126-2136 101.75 102.75

1 jan. 2136-2146 101.75 102.75

1 jan. 2146-2156 101.75 102.75

1 jan. 2156-2166 101.75 102.75

1 jan. 2166-2176 101.